



Alger	: 38°	25°
Oran	: 39°	19°
Annaba	: 35°	19°
Béjaïa	: 33°	25°
Tamanrasset:	38°	27°

CONSEIL DE SÉCURITÉ

M. Bendjama plaide pour un cessez-le-feu "immédiat" à Ghaza et au Liban

P. 24

ONU - QUATRIÈME COMMISSION

Des membres de l'APN prennent part à une conférence-débat sur la cause sahraouie

P. 24

L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

L'Algérie prend part à la 149^e session de l'UIP à Genève

P. 24

FINANCE ISLAMIQUE

M. Faïd : "les facilitations introduites vont alléger les charges financières des citoyens pour l'acquisition d'un logement"

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé, jeudi à Alger, que les facilitations introduites récemment aux prêts immobiliers de la finance islamique à l'effet d'assurer les mêmes avantages offerts par le prêt conventionnel, étaient à même d'alléger les charges financières des citoyens souhaitant acquérir un logement, en plus de leur impact économique, notamment la dynamisation du marché immobilier. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, et présidée par le président de l'Assemblée, M. Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a précisé que le décret exécutif 24-232 du 13 juillet dernier relatif à la bonification du taux d'intérêt, ainsi que le pourcentage de la marge bénéficiaire des prêts accordés par les banques et les établissements financiers, stipule d'accorder "aux produits de la finance islamique les mêmes avantages et facilitations accordés au prêt conventionnel, au vu notamment des efforts du Gouvernement de renforcer ce type de financement destiné à l'habitat", une démarche qui "va améliorer les conditions sociales du citoyen lui facilitant ainsi l'acquisition d'un logement, qui est, en effet, une priorité pour l'Etat, soucieux d'atteindre le développement durable". P. 6



HABITAT

Plus de 14.000 hectares consacrés aux programmes de logements à travers 11 wilayas

P. 3

ENSEIGNEMENT CORANIQUE

M. Belmehdi donne le coup d'envoi de la nouvelle année scolaire

P. 4

ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT

Edition d'une anthologie de textes scolaires

Par Samy Amrane

P. 8

SANTÉ

**VENTRE GONFLÉ
12 aliments conseillés ...**

Pp 12-13

FOOTBALL

CAN-2025 (QUALIFICATIONS/ GR. E - 3^E J)

L'Algérie étrille le Togo (5-1) et conforte sa 1^{ère} place

P. 21



SALON INTERNATIONAL DU LIVRE

La ministre de la Culture participe à Amman à l'ouverture de la 23^e édition

P. 16

TRANSPORT

Ouverture d'une ligne de transport de voyageurs Tizi-Ouzou-aéroport Houari Boumediene

P. 2

MOUDJAHIDINE

Décès du moudjahid Hay Mamoune



Le membre de l'Armée de libération nationale (ALN) et l'un des grands invalides de la Glorieuse Révolution de libération, le moudjahid, Hay Mamoune est décédé à l'âge de 84 ans, a-t-on appris, vendredi, auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Le défunt qui avait rejoint les rangs de la Révolution de libération alors qu'il n'avait pas plus de 18 ans, activait au sein des unités de l'ALN ayant contribué au ravitaillement et au transport des armes vers la wilaya d'histoire.

En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a présenté "ses sincères condoléances à la famille du défunt ainsi qu'à ses compagnons d'armes, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches".

TRANSPORT

Ouverture d'une ligne de transport de voyageurs Tizi-Ouzou-aéroport Houari Boumediene



Une nouvelle ligne de transport de voyageurs entre Tizi-Ouzou et l'aéroport Houari Boumediene à Alger entrera en exploitation samedi, a annoncé vendredi l'Établissement public de transport urbain et suburbain de Tizi-Ouzou (ETUSTO).

Des fourgons de 15 et 25 places transporteront les voyageurs sur cette ligne à partir de la gare intermédiaire de Timizart Loghbar, vers l'aéroport Houari Boumediene, pour un tarif de 700 DA par personne, a-t-on indiqué de même source.

Selon le programme tracé par l'ETUSTO, deux départs de Timizart Loghbar sont prévus durant le week-end. L'un à 5h30 avec un retour à 7h30, et l'autre à 17h30 avec un retour à 19h30.

Durant la semaine, cinq départs sont prévus à 5h30, 9h, 11h, 14h et 17h30. Les retours à partir de l'aéroport d'Alger sont programmés dans l'ordre à 7h30, 12h, 13h, 15h30 et 18h30, a-t-on précisé.

Un ramassage de voyageurs se fera également au niveau des arrêts de bus se trouvant sur cette ligne dans la ville de Tizi-Ouzou pour les départs programmés avant 7h, pour les autres départs les fourgons ne passeront pas par le centre-ville de Tizi-Ouzou afin d'éviter les embouteillages, selon l'ETUSTO, qui a observé que des ramassages pour les autres départs (après 7h) pourraient être envisagés ultérieurement.

L'ouverture de cette ligne a été décidée en réponse à une demande exprimée par les citoyens de la wilaya, notamment ceux travaillant à l'aéroport ou voyageant via les lignes intérieures vers d'autres wilayas, particulièrement celles du Sud, ou internationales pour la communauté algérienne établie à l'étranger.

L'annonce de la création de cette ligne a été accueillie favorablement par les voyageurs, dont nombre d'entre eux ont salué, dans des déclarations à l'APS, cette initiative, qui leur permettra "un gain de temps (ligne directe jusqu'à aéroport) et d'argent (frais de déplacement par taxi individuel)".

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
20 morts et 471 blessés en 48 heures (Protection civile)

Vingt (20) personnes sont décédées et 471 autres ont été blessées dans 1209 accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public samedi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa où quatre personnes sont décédées et deux autres ont été blessées, précise la même source.

En outre, les secours de la Protection civile de la wilaya de Mascara sont intervenus pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un appartement d'un immeuble à la cité Zeitoun, commune de Zahana, ayant causé des gênes respiratoires à trois personnes.

Durant la même période, les plongeurs de la Protection civile ont repêché le corps d'un jeune de 22 ans, noyé en mer au lieu-dit "Acherchour", commune de Boukheila, wilaya de Bejaia, alors que dans la wilaya de Béchar, les corps de deux jeunes âgés respectivement de 26 et 14 ans, noyés dans l'oued "Sidi el Hadj Chaâba", commune d'El Abadla, ont été repêchés.

Par ailleurs, et dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, la Protection civile a procédé, durant la même période, à l'extinction de 31 incendies à travers plusieurs wilayas du pays.

Ain Defla : deux décès et trois blessés dans un accident de la route à Boumedfaa

Deux (02) personnes sont décédées et trois (03) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu vendredi dans la commune de Boumedfaa (Ain Defla), a indiqué un communiqué de la direction de wilaya de la Protection civile.

"Les services de la Protection civile sont intervenus vers 15h suite à une collision entre deux véhicules au niveau de la route nationale 04 au lieu dit Khmoudja dans la commune de Boumedfaa", précise la même source.

L'accident a fait deux (02) décès de sexe féminin et trois (03) blessés évacués vers l'hôpital local, alors que les débris des deux victimes décédées ont été transférées vers la morgue du même établissement sanitaire, conclut la même source.

Bouira : un mort et trois blessés dans un carambolage à Ahnif (Protection civile)

Une personne a trouvé la mort et trois autres ont été blessées vendredi dans un carambolage survenu sur l'autoroute Est-Ouest à Ahnif (Est de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Survenu à 11h55 à la sortie d'Ahnif sur l'autoroute Est-Ouest, le carambolage a impliqué cinq véhicules, causant la mort d'une personne et des blessures à trois autres, selon les détails fournis par la même source. "Le corps de la victime a été transporté à l'hôpital d'El Mehir à Bordj Bou Arreridj, où ont également été évacués les trois blessés", a indiqué l'officier de la Protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

RELIZANE

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la vente et l'achat de devises (Gendarmerie nationale)

L'élément de la Gendarmerie nationale de Relizane ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de 4 individus, spécialisé dans la vente et l'achat illégaux de devises étrangères et à saisir plus de 84.000 euros et d'autres sommes d'argent, a-t-on appris, samedi, de la brigade territoriale de ce corps de sécurité.

La cellule de communication et des relations publiques de la même brigade a expliqué que l'opération a été menée, récemment, par la section de l'autoroute Est-ouest de Oued R'hiou à la de l'interception d'un véhicule de tourisme au niveau d'un barrage fixe.

Après avoir procédé à un contrôle minutieux du chauffeur, les gendarmes ont découvert une somme d'argent, en

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
Alger: arrestation d'une bande de quartier qui semait la terreur à Bentalha (Gendarmerie nationale)

Les éléments de la Gendarmerie nationale des Eucalyptus (Alger) ont arrêté une bande de quartier qui semait la terreur parmi les habitants de la cité "Hauouche Mihoub" à Bentalha, où elle s'adonnait, également, au trafic de drogues et de psychotropes en milieu des jeunes et des mineurs plus particulièrement, a indiqué vendredi un communiqué du même corps sécuritaire.

"Dans le cadre de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, et pour la préservation de la sécurité publique dans le territoire de la wilaya d'Alger, les éléments de la Brigade de sécurité et d'investigation (BSI) de la Gendarmerie nationale des Eucalyptus ont procédé à l'arrestation d'une bande de quartier dangereuse qui semait la terreur parmi les habitants de la cité "Hauouche Mihoub" à Bentalha dans la commune de Baraki, en utilisant des armes blanches, tous types confondus", précise le communiqué.

La bande en question s'adonnait également au trafic de drogues et de psychotropes en milieu des jeunes et des mineurs en particulier, ajoute la même source. "Les mêmes services ont arrêté les membres de la bande, au nombre de six (6), tous des reprise de justice, avec saisie d'armes blanches", selon le communiqué, ajoutant que "les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes après parachèvement de l'enquête".

Annaba: arrestation de sept individus pour faux et usage de faux (Gendarmerie)

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Annaba ont arrêté sept (7) suspects pour falsification de documents officiels, a indiqué jeudi un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, toutes sortes confondues, et agissant sur la base d'informations recueillies par les éléments du service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale d'Annaba faisant état de réseau criminel de falsification de documents officiels, il a été procédé à l'arrestation de sept (7) individus âgés de 25 à 70 ans, a précisé la même source. L'opération s'est soldée par "la saisie de 84 cahets secs de différentes administrations publiques, des sceaux personnels, des documents falsifiés, des équipements informatiques, des supports magnétiques, de 13 téléphones portables, un véhicule touristique et des sommes d'argent", lit-on dans le document. Les mis en cause seront présentés devant les juridictions judiciaires compétentes, une fois l'enquête est finalisée, a conclu la même source.

monnaie étrangère et en monnaie nationale, qu'ils ont arrêté et présenté au service de recherche et d'investigation (SRD), relevant du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale après une enquête approfondie, ajoute-t-on de même source.

Après l'achèvement de l'ensemble des procédures judiciaires et en coordination, avec le procureur de la République près le tribunal de Oued R'hiou, l'enquête a abouti au démantèlement du réseau, composé de 4 individus, l'un d'eux se trouve en fuite, et à la saisie de 9 millions de dinars, 84.520 euros, 9.105 dollars américains, 52.640 rials saoudiens, 7.940 livres sterling, 28.845 liras et 2.000 dinars libyens.

HABITAT

Plus de 14.000 hectares consacrés aux programmes de logements à travers 11 wilayas (ministère)

Plus de 14.000 hectares relevant du domaine de l'Etat au niveau de 11 wilayas, ont été consacrés à la réalisation de divers programmes de logements, indique un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Il s'agit des wilayas d'Alger, Batna, Tizi Ouzou, Jijel, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Blida, Tipaza, Msila et Ain Defla, auxquelles plus 14.000 hectares relevant du domaine de l'Etat ont été consacrés à "des programmes importants de logements", selon la même source.

Ces propos ont été tenus lors d'une réunion technique présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi au siège de la Banque nationale de l'Habitat (BNH), consacrée à l'évaluation des opérations de distribution de logements le 5 juillet dernier, et à s'enquérir des préparatifs aux prochaines opérations prévues le 1er novembre prochain.

Dans ce cadre, le ministre a estimé que la prochaine opération de distribution coïncidant avec la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, témoigne de "la détermination de l'Etat à préserver le message des chouhada, et à concrétiser les principes novembristes consacrant la dimension sociale de l'Etat, un message auquel s'engage, à chaque fois, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Evoquant les détails de la prochaine opération, M. Belaribi a donné des instructions pour accorder toute l'importance au logement rural, selon le communiqué qui fait état de la distribution prochaine d'un "nombre important" de logement public locatif (LPL).

A cet égard, le ministre a appelé à l'impératif de contrôler la qualité de ces logements, indique le communiqué, soulignant que l'opération prévoyait la distribution d'un quota de 921 LPL dans la wilaya de Tizi Ouzou, 540 logements à Batna et de 900 logements à Tipaza, outre des logements de type location-vente (AADL



2) à travers certaines de wilayas.

Concernant le programme quinquennal de logement 2025-2029 qui prévoit la réalisation de 2 millions logements, en application de la décision du président de la République, le ministre a ordonné d'entamer la préparation de la domiciliation du programme de l'année, avant "le début des travaux prévu directement après adoption de la loi de finances 2025".

Pour ce faire, la direction générale de l'habitat est tenue, en coordination avec la direction générale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction au ministère, d'élaborer un programme détaillé sur le lancement des projets au titre de l'année 2025, en sus d'un autre programme concernant l'opération de distribution des logements de la même année particulièrement lors des dates historiques phares (5 juillet et 1 novembre), selon la même source.

Dans le même sillage, M. Belaribi a ordonné la réduction des délais de réalisation des projets des programmes de logements des années 2023-2024 et "à œuvrer à payer les

opérateurs à temps et sans retard", ce qui est à même de "maintenir une cadence qui permet de respecter les délais de distribution des logement au titre du quinquennat 2025-2029".

Par ailleurs, le ministre a enjoint le Directeur général de l'AADL ainsi que le Directeur général de sa filiale chargée de la gestion immobilière "Gest Immo", de poursuivre la réhabilitation des immeubles relevant des cités AADL, selon le communiqué.

Il a, également, rappelé la nécessité de veiller à la mise à jour permanente du fichier national du logement, étant le moyen principal devant faire face aux tentatives visant à bénéficier, indûment, d'un logement.

En outre, M. Belaribi a salué les efforts fournis par les cadres et les employés du secteur ayant permis la distribution de 1,7 million de logements entre 2020-2024.

Pour rappel, la réunion s'est déroulée en présence de cadres centraux du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, de cadres locaux et de directeurs d'organismes relevant du secteur.

AFFAIRES RELIGIEUSES

L'opération de recensement des biens wakfs en Algérie se poursuit (ministre)

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmeïdi, a affirmé, jeudi à Alger, que l'opération de recensement, de documentation et de numérisation des biens wakfs en Algérie se poursuit toujours.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, le ministre a précisé que "le recensement des biens wakfs en Algérie n'est pas encore fini", et que "cette opération se poursuit toujours en ce qui concerne aussi la documentation et la numérisation de ces biens ainsi que l'actualisation des mécanismes de leur gestion".

Soulignant "l'importance des wakfs en matière de développement national", M. Belmeïdi a indiqué que le ministère s'emploie toujours, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique générale du Gouvernement, à développer le système des wakfs, et que "la situation de plusieurs biens wakfs a été régularisée de manière définitive".

Le ministre a également rappelé le rôle de l'Office national des wakfs et de la zakat dans "la relance des projets d'investissement à travers les wilayas du pays", mettant en avant que les revenus relatifs à ce domaine ont enregistré "une amélioration notable".

Concernant la possibilité de créer une banque dédiée à la finance islamique, le ministre a salué cette initiative, ajoutant qu'il a "instruit le directeur général de l'Office national des wakfs et de la zakat, ainsi que le comité de la charia composé de grands spécialistes en droit islamique et en économie, afin d'étudier la possibilité d'intégrer ce projet dans le cadre des investissements devant profiter à l'Office".

A une question sur les mécanismes d'amélioration de la prochaine saison du Hadj, M. Belmeïdi a indiqué que "les services de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) sont appelés à coordonner les efforts avec les partenaires concernés par l'organisation de cette opération afin d'éviter les déséquilibres enregistrés auparavant", soulignant que "ces obstacles ont été effectivement surmontés lors de la saison du Hadj 2024, notamment ceux liés à la réservation des billets d'avions et l'hébergement des hadjis".

Concernant la relance du Colloque international sur la pensée islamique, le ministre des Affaires religieuses a rappelé que "l'Algérie organise régulièrement des conférences religieuses internationales ainsi que d'autres aux niveaux régional et national".

TOURISME

Vers la réglementation de la formule de l'hébergement chez l'habitant (ministère)

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a déclaré jeudi à Guelma que son département ministériel a préparé un dossier destiné à réglementer l'exploitation des résidences individuelles dans le cadre de la formule de l'hébergement chez l'habitant.

"Cette formule apportera un soutien aux structures d'hébergement du secteur du tourisme, tels que les hôtels et les complexes touristiques, notamment durant les périodes de pointe qui voient certaines localités enregistrer une grande affluente de touristes locaux et étrangers", a expliqué M. Didouche, dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration de l'hôtel public Marmoura, objet d'importants travaux de réhabilitation, situé dans le centre de Guelma.

Le ministre a ajouté que les mécanismes devant être adoptés pour réglementer



cette activité "reposent sur l'octroi de facilités nécessaires pour encourager tout citoyen propriétaire ou locataire d'un bien immobilier, prêt à l'exploitation et disposant d'un minimum de commodités en matière d'accueil des touristes", relevant que "cette activité doit être soumise à plusieurs conditions réglementaires, dont l'assujettissement à l'impôt".

Le premier responsable du secteur a remis, au cours d'une cérémonie organisée

à la salle de conférences de l'hôtel Marmoura, deux (2) autorisations à deux citoyens de la commune de Hammam Dabbagh disposant d'appartements prêts à recevoir des visiteurs et des touristes locaux et étrangers, d'une capacité totale de plus de 50 lits. Il a également suivi un exposé détaillé sur les différentes étapes de réhabilitation et modernisation de cet établissement hôtelier de 4 étoiles, disposant d'une capacité de 146 lits répartis sur 78 chambres (single et

double). Selon l'exposé, l'opération de réhabilitation a concerné toutes les ailes et toutes les installations de l'hôtel, qui dispose désormais d'un système de contrôle intelligent des différents réseaux, qui peut détecter et traiter les pannes.

M. Didouche avait entamé sa visite à Guelma au siège de la wilaya où un exposé exhaustif sur le secteur du tourisme dans cette wilaya, qui compte 18 établissements hôteliers totalisant 2.221 lits.

Le ministre a inspecté, dans le cadre de sa visite de travail, le complexe de Hammam Chellala, à Hammam Debagh, d'une capacité de 625 lits, et s'est rendu au nouveau complexe touristique, d'une capacité de 144 lits, mis récemment en service dans le cadre d'un investissement privé.

Il a visité aussi un hôtel d'une capacité d'accueil de 198 lits ouvert en 2023 au chef-lieu de wilaya.

PARLEMENT

Le Conseil de la nation participe à l'ouverture du Colloque des Sénats d'Afrique en Côte d'Ivoire (communiqué)

Le Colloque des Sénats d'Afrique a débuté, jeudi à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), parallèlement à l'ouverture de la session législative du Sénat ivoirien, avec la participation de membres du Conseil de la nation, indique un communiqué du Conseil.

Le Colloque "ouvert en présence du vice-président de la République de Côte d'Ivoire, et de présidents des Parlements et de délégations parlementaires africaines et européennes, est placé sous le thème "L'idée de Sénat et l'expérience sénatoriale en Afrique", ajoute le communiqué.

Le Colloque débattera du projet de création de l'Union des Sénats d'Afrique et de la possibilité d'en faire l'annonce, outre et la présentation des expériences de certains pays africains adoptant le système bicamérale, dont l'Algérie".

"Le sénateur Mouloud M'barek Flouti, accompagné du sénateur Brahim Ghouma, participe aux travaux de ce colloque en qualité de représentant du président du Conseil de la nation", conclut le document.

EDUCATION NATIONALE Le statut particulier des fonctionnaires de l'éducation répondra aux préoccupations des travailleurs du secteur

Le ministre de l'Éducation nationale, M. Abdelhakim Belaabed a affirmé, jeudi à Alger, que le statut particulier des fonctionnaires appartenant au corps spécifique de l'éducation nationale répondra aux préoccupations des travailleurs du secteur afin d'accorder à l'enseignant "la place qui lui sied".

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que le statut particulier des fonctionnaires appartenant au corps spécifique de l'éducation nationale qui sera publié avant la fin de cette année "a été examiné au niveau de la Direction générale de la fonction publique et le Secrétariat général du Gouvernement à travers plusieurs réunions".

Le traitement de ce dossier à de hauts niveaux constitue un précédent dans le secteur de l'éducation nationale, à même de renforcer les acquis, a indiqué le ministre qui a ajouté que "ce texte a été enrichi par l'ensemble des syndicats sans exception aucune et a bénéficié de l'intérêt du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a réaffirmé son attachement à ce que ce statut accorde à l'enseignant la place qui lui sied".

A une question sur les mesures prises par le ministère concernant l'abandon des classes par certains élèves de troisième année secondaire avant la fin de l'année en prévision du baccalauréat, M. Belaabed a affirmé que "des mesures seront prises à cet effet dans les prochains jours, acceptables pour les parents d'élèves et pour l'administration". Concernant les programmes scolaires, le ministre a souligné que son département "poursuit l'opération d'allègement des programmes en se focalisant sur les apprentissages de base", relevant que le ministère de l'Éducation avait "réduit les matières enseignées aux élèves du premier cycle de l'enseignement primaire en reportant l'enseignement de certaines matières au deuxième cycle en vue de renforcer les apprentissages de base de l'élève".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Renforcer le rôle économique de l'université pour le développement national (Baddari)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a mis en avant, jeudi à Alger, l'impératif de poursuivre les efforts pour renforcer le rôle économique de l'Université, à travers la valorisation des résultats de la recherche scientifique et en faisant de l'université une locomotive du développement national. Intervenant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Baddari a souligné que le secteur "poursuit les efforts pour renforcer le rôle de l'Université dans la transformation des connaissances en produits

ENSEIGNEMENT CORANIQUE M. Belmehdi donne le coup d'envoi de la nouvelle année scolaire

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a donné, hier à l'École coranique de la mosquée Errahmane aux Eucalyptus (Alger), le coup d'envoi de l'année scolaire d'enseignement coranique (2024-2025).

Plus de 1,2 million d'étudiants et d'étudiantes sont inscrits au titre de la nouvelle année dans les différentes structures d'enseignement coranique au niveau national.

A ce propos, M. Belmehdi a relevé que ce nombre de nouveaux inscrits reflétait l'efficacité des prestations proposées par les structures religieuses en Algérie, notamment pour ce qui est de l'aspect spirituel, ainsi que les efforts de l'Etat au service du Saint Coran.



LANGUE ARABE

Le HCLA organise la première session de formation linguistique au profit de journalistes

Le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA) a organisé, jeudi à son siège à Alger, la première session de formation linguistique au profit de journalistes de différents établissements médiatiques portant sur la relecture et la révision linguistique ainsi que la maîtrise de la langue arabe.

La session de formation a réuni des journalistes de différents médias audiovisuels et de la presse écrite, issus de différentes wilayas.

Les participants ont bénéficié de deux interventions enrichissantes abordant de nombreuses difficultés linguistiques rencontrées par les journalistes lors de la rédaction d'informations, telles

que l'écriture des chiffres, la ponctuation, les erreurs courantes, ainsi que les caractéristiques de l'écriture journalistique.

A l'ouverture de cette session, le président du HCLA, M. Salah Belaïd, a salué la participation des journalistes à cette formation, soulignant qu'elle s'inscrit dans le cadre des missions du HCLA, notamment la "préservation de la langue", l'arabe étant une des "langues les plus importantes au monde", avec "ses spécificités".

M. Belaïd a précisé que l'objectif de ces sessions était d'"accompagner les journalistes dans l'usage de la langue arabe", mettant en avant la "complémentarité"

entre le HCLA et les journalistes.

Il a également rappelé que cette session sera suivie d'autres qui seront animées par des "enseignants qualifiés ayant une grande expérience", relevant que ces formations font suite aux sessions "réussies" organisées en 2017 et 2018, et suspendues en 2019 en raison de la pandémie de COVID-19. Leur reprise cette année répond à une forte demande de nombreux journalistes souhaitant améliorer leur maîtrise de l'arabe pour l'exercice de leur profession, a-t-il dit.

Dans ce cadre, Yassine Bouras de l'Université de M'sila, a traité des sujets sou-

vent problématiques pour les journalistes, tels que l'écriture des chiffres en lettres, les règles d'orthographe, la ponctuation, et la transcription phonétique. Par ailleurs, Abdelhafid Cherif, de l'Université Akli Mohand Oulhadj de Bouira, a donné une intervention sur "les arts d'expression et les techniques d'écriture dans le langage médiatique", mettant l'accent sur le style journalistique et ses différences par rapport aux styles littéraire et oratoire. Le président du HCLA a également participé à cette journée de formation, à travers une intervention sur les erreurs linguistiques courantes répandues chez les journalistes.

AGRICULTURE

El-Meniaâ : partenariat algéro-saoudien dans la mise en valeur agricole, une expérience novatrice

Le partenariat algéro-saoudien établi dans le cadre de la mise en valeur agricole, à l'instar des cultures stratégiques à El-Meniaâ, constitue une expérience novatrice, au regard des résultats obtenus et des objectifs tracés pour l'extension de cet important investissement dans la wilaya, en passe de se hisser en pôle agricole dans le Sud du pays, selon la direction locale des Services agricoles (DSA).

Fruit d'un partenariat fructueux via une société à responsabilité limitée (SARL) entre M. Abdelkrim Bounaâma (partie algérienne) et l'Emir Mechaâl Bensaoud Ben Abdelaziz (partie saoudienne), le projet d'envergure, spécialisé dans le développement des cultures céréalière, fourragère et phoenicicole, revêt une valeur économique ajoutée à même de renforcer les capacités productrices agricoles de l'Algérie.

Parmi les segments agricoles développés figurent les céréales (semences de blé dur) sur une superficie de 800 ha, les cultures fourragères (maïs grains et fourrage, foin et

luzerne) sur 500 ha, en sus de la production de dattes (variétés Deglet-Nour et Ghars) et de l'élevage, a-t-on expliqué à la DSA.

S'étendant sur une superficie globale de 5.000 ha au niveau du périmètre agricole dit Mechkardel, sur le territoire de la commune de Hassi El-Gara, cet ambitieux projet d'investissement, accordé au titre de la concession agricole, a vu le jour en 2018 avec le lancement des travaux d'aménagement et de terrassement, après avoir rempli les conditions et procédures administratives.

Ces dernières consistaient en l'établissement d'un titre de concession, l'octroi de 30 autorisations de forages d'irrigation, dont 20 forages déjà réalisés et les dix (10) restant devant l'être l'année prochaine, selon la fiche technique du projet.

Le projet est doté des équipements nécessaires, dont la mise en place de 20 pivots d'irrigation couvrant 40 ha chacun, d'un système d'irrigation par goutte-à-goutte sur une superficie de 20 ha peuplés d'arbres fruitiers et de palmiers dattiers, en sus d'un entrepôt de

1.600 m² et d'une base de vie de 1.000 m² dotée des commodités nécessaires.

Les explications fournies font état du raccordement du projet au réseau d'électrification à travers notamment la mise place de douze (12) transformateurs électriques de 160 kilovolts/ampères chacun, avant d'être renforcé prochainement de huit autres équipements similaires. Les responsables du projet tablent sur l'extension des objectifs tracés, pour atteindre la réalisation d'une production de semences oscillant entre 125.000 et 150.000 quintaux (QX) de blé dur et tendre.

Une moisson de plus de 65.000 QX de semences de blé dur avait été engrangée la saison écoulée par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), rappellent les services de la DSA.

Vers une diversification des cultures

Le programme de partenariat ambitieux également de diversifier les cultures stratégiques par la délimitation des superficies dé-

veloppées à la culture des légumineuses, lentilles et pois-chiche notamment, et la mise en place de 80 pivots d'irrigation, ainsi que la réalisation d'étables d'élevage bovin, pour un cheptel de 500 vaches laitières, la réservation de 200 ha pour la culture du maïs-grains et plus de 3.000 ha pour les céréales, a indiqué le promoteur algérien, Abdelkrim Bounaâma.

L'investissement dans les cultures stratégiques a connu ces dernières années un développement notable dans la wilaya d'El-Meniaâ, à la faveur d'une batterie de mesures incitatives prévues par la loi algérienne de l'investissement permettant l'encouragement de l'investissement étranger et les opportunités de partenariat agricole dans la wilaya qui lui a consacré une superficie de 6.811 ha. Ces efforts ont pour objectif de booster le secteur agricole dans la région, de développer les cultures stratégiques, susceptibles de générer des emplois, d'acquies l'expérience et d'atteindre les objectifs de sécurité alimentaire.

MÉDÉA

Près de six milliards de DA pour l'amélioration urbaine (Direction)

Près de six milliards de DA ont été réservés à Médéa pour la réalisation de projets d'amélioration urbaine, d'aménagement de nouveaux sites d'habitation et de parcelles sociales, au titre des exercices 2023 et 2024, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de l'urbanisme, l'architecture et de la construction (Duac).

119 sites ventilés à travers les communes de Médéa sont concernés par ces projets, dont une partie a été achevée et l'autre en cours d'exécution, a fait savoir le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Rachid Seghir.

Selon ce responsable, une enveloppe d'un montant de neuf cent millions de DA a été consacrée, en 2023 et 2024, aux travaux d'amélioration urbaine déjà réalisés ou en phase de réalisation au niveau de 27 sites localisés dans différentes agglomérations urbaines de la wilaya. Une autre



dotation financière de l'ordre de 2,5 milliards de DA a été consacrée à la réalisation de travaux d'aménagement de sites abritant des logements publics de types publics locaux, location-vente, promotionnels aidés et sociaux participatifs répartis sur 45 sites, a-t-il ajouté. Un montant identique a été débloqué pour l'aménagement de 47 lots sociaux, englobant pas moins de 2692 parcelles sociales localisées dans douze communes du sud et sud-est de la wilaya, dont les travaux avancent à un rythme soutenu, a conclu le même responsable.

NÂAMA

Plus de 5.500 hectares consacrés à l'emblavement (DSA)

Une superficie estimée à plus de 5.500 hectares sera emblavée dans la wilaya de Nâama, lors de la campagne labours-semaillages 2024-2025, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

La superficie ciblée est destinée à toutes les variétés de céréales, dont l'orge (2.600 hectares), le blé dur (950 hectares), le blé tendre (130 hectares), l'avoine (1.800 hectares) et le triticale (20 hectares), a expliqué le directeur du secteur, Boudjemâa Charouine.

Le responsable a indiqué que la DSA a mobilisé, en coordination avec les divers partenaires, d'importants moyens hu-

mans et logistiques pour la réussite de la campagne, en mettant notamment à la disposition des professionnels de la filière quelque 13.750 quintaux de différents types d'engrais et de quantités conséquentes de semences, ainsi que des équipements de labours-semaillages.

Par ailleurs, la quantité de céréales collectée au niveau des unités de stockage de la wilaya a atteint, lors de la saison agricole écoulée (2023-2024), 29.844 quintaux engrangée sur une superficie évaluée à 3.242 hectares, a-t-il précisé, faisant observer que l'extension des superficies réservées à la culture du maïs jaune et du maïs fourrage se poursuit dans diverses régions de

cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest. La wilaya de Nâama a réalisé une production de 27.600 quintaux de ces deux variétés de maïs, a rappelé le DSA, relevant que des efforts sont déployés dans le cadre du programme de développement des cultures stratégiques, ayant donné lieu à l'extension des superficies des périmètres irrigués, qui sont passées, selon le dernier recensement agricole à 10.341 hectares. La démarche porte également sur l'accompagnement des agriculteurs pour le fonçage des puits et la réalisation de bassins d'eau, ainsi que pour l'utilisation et de l'irrigation par pivot, a-t-on souligné.

BECHAR

Réapparition des triops dans plusieurs zones de la wilaya (chercheur)

Les triops, un genre de crustacés d'eau douce, connu sous l'appellation de crevettes tétrards, ont fait leur réapparition dans plusieurs zones de la wilaya de Bechar, a révélé jeudi Redouane Tahri, chercheur et réalisateur de documentaires sur la faune et la flore du Sahara.

A la suite du bouleversement climatique qu'a connu la région de Bechar début septembre dernier, la réapparition des triops - considérés par les scientifiques comme de véritables "fossiles vivants" - a été constatée (filmés et photographiés),

dans le cadre de recherches sur la faune et la flore du Sahara, dans plusieurs Gueltas (étangs) des régions de Lahmar (35 km nord de Bechar) et Abadla (88 km au sud de Bechar), a expliqué à l'APS le chercheur.

"Ces crustacés d'eau douce à trois yeux sont restés pratiquement inchangés depuis leur apparition sur terre à la période du dévonien il y a plus de 400 millions d'années", a-t-il expliqué, signalant que les triops sont "un genre de crustacés d'eau douce faisant partie de l'ordre des Notostracés, de la classe

des branchiopodes". M. Tahri a indiqué, en outre, que la réapparition de cette espèce aquatique, après plusieurs décennies d'absence, est due au fait que ses œufs sont capables de survivre longtemps dans des

environnements arides et semi arides tels que celui de Bechar où les fortes températures estivales peuvent faire disparaître la plupart des autres organismes, sauf les triops dont les œufs

éclosent dès que tombent des pluies torrentielles.

Pour le chercheur, "des recherches scientifiques sont

nécessaires pour déterminer l'espèce de ces triops qui est réapparue dans la région de la Saoura et le pourquoi de la résistance de leurs œufs à un climat saharien aride, surtout en saison estivale".

En plus des triops, M. Tahri a aussi remarqué déjà en 2016 puis en septembre 2024, la réapparition "extraordinaire" de l'artémie, une espèce de crustacés originaire des lacs salés, lagunes et marais salants, mais vivant dans des eaux douces dans plusieurs flaques d'eau situées en zones montagneuses de la région de Bechar.

MOSTAGANEM

Vaste opération de réhabilitation de bâtisses anciennes au centre-ville

Le centre-ville de Mostaganem a bénéficié d'une vaste opération ciblant l'aménagement et la réhabilitation de bâtisses anciennes, a-t-on appris, jeudi, de la directrice de wilaya de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction, Hamza Hakima.

Mme Hamza a déclaré à l'APS que cette opération intervient dans le sillage de deux projets visant la restauration de la mosquée "Badr" à caractère historique et archéologique, ainsi que la place publique mitoyenne et la bâtisse abritant le complexe culturel de la commune composée d'une bibliothèque, d'un musée et d'une salle de spectacles.

La première phase de cette opération cible le "proche périmètre des deux projets, appelé localement "Les Arcades", qui est connu pour sa très forte mobilité de piétons et de voitures.

La seconde phase vise, quant à elle, le

reste des bâtisses, dont la date de construction remonte à la période coloniale, a-t-elle fait savoir, précisant que ce projet d'urgence a nécessité la mobilisation d'une allocation budgétaire évaluée à 50 millions de dinars.

S'agissant du chantier relatif à l'aménagement de la mosquée "Badr", la responsable locale a indiqué que le taux d'avancement des travaux a atteint à ce jour 85%, relevant que les actions qui y sont menées actuellement portent sur le confortement de la toiture de la salle des prières, conformément aux recommandations émises par le Centre de contrôle technique (CTC).

Mme Hamza a fait observer, par ailleurs que, parallèlement à ces actions, le centre-ville de Mostaganem bénéficiera d'une autre opération devant porter sur l'aménagement des voies de circulation, la réhabilitation des trottoirs et l'éclair-

age public au niveau de plusieurs axes routiers.

L'opération en question, dotée d'une enveloppe financière de 40 millions de dinars, s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme d'aménagement et d'amélioration urbains ayant ciblé plusieurs cités et sites de la capitale du Dahra, à l'instar du quartier "Salamandre" des cités des "72 logements", "Djebli Mohamed" et "El-Bahr", pour une enveloppe budgétaire cumulée évaluée à pas moins de 400 millions de dinars. Il convient de souligner qu'outre les routes et les trottoirs, un grand nombre de places et de jardins publics ont fait l'objet d'aménagement, avant de confier leur gestion à des entreprises publiques afin de les protéger contre les risques de dégradation et pour en faire des lieux de détente et de loisirs au profit des familles de la région.

APS

ORAN

Lancement imminent de la réalisation de sept centres de stockage de céréales

Les travaux de réalisation de sept centres de stockage de céréales seront lancés, dans les prochains jours dans la wilaya d'Oran, a annoncé, jeudi, le wali Saïd Sayoud.

La capacité d'accueil de ces silos est de 500.000 quintaux de céréales chacun, a souligné le même responsable dans une déclaration à la presse en marge de sa supervision du lancement de la campagne de labours semailles à la ferme pilote "Bhirr Cheikh" de la commune de Bousfer.

Le plus grand silo, dont la capacité devra atteindre 1 million de quintaux de céréales, est prévu dans la commune de Oued Tlelat, où l'opération de réalisation est prise en charge par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et a fait l'objet de plusieurs visites de la part des autorités pour entamer les travaux, a ajouté le wali.

Concernant l'augmentation des superficies irriguées à Oran, le wali a indiqué dans son intervention à cette occasion que la question de l'approvisionnement en eau du périmètre de la plaine de "M'lata" sera effectuée à partir de la station d'épuration des eaux usées d'El Kerma, au cours de l'été prochain, après la mise en œuvre du projet d'aménagement et de réhabilitation de cette station, qui permettra d'irriguer 6.000 ha, ajoutant que l'équipement actuel de cette installation ne permet la production que de 20.000 mètres cubes d'eau, en plus des puits des agriculteurs, sachant qu'environ 950 ha de ce périmètre sont actuellement irrigués. La campagne de labours semailles dans la wilaya cible, au cours de la saison agricole en cours 2024-2025, une superficie allant jusqu'à 36.000 ha de divers types de céréales, soit une augmentation de 4.000 ha par rapport à la saison dernière, a souligné à l'APS la directrice locale des services agricoles, Karima Amrani. La même responsable a affirmé que tous les moyens et possibilités sont disponibles pour la réussite de cette campagne, indiquant que la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) a fourni 47 quintaux de diverses variétés de semences et a acquis trois nouvelles variétés de semences, outre de la mobilisation du matériel et des engrais. D'autre part, un guichet unique a été mis en place au niveau de la CCLS pour faciliter aux agriculteurs l'opération de fourniture en engrais, a souligné le directeur de la coopération, Ameur Lagraa. A l'occasion du lancement de la campagne des labours semailles, de la Journée nationale de vulgarisation Agricole et de la Journée Mondiale de l'alimentation, une exposition diversifiée de produits agricoles a été organisée au niveau de la pépinière "My Rose", dans la commune d'El Ançor, en présence de plusieurs cultivateurs et organismes en lien avec le secteur, organisée par les directions de la Chambre d'Agriculture et des Services agricoles.

MASCARA

Approvisionnement du marché avec 160 tonnes de viandes blanches locales congelées

L'approvisionnement du marché dans la wilaya de Mascara avec une quantité de 160 tonnes de viandes blanches (poulet) locales congelées, a été lancé, dernièrement, au prix de 295 DA le kilo, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction du commerce et de la promotion des exportations. Cette quantité de viande blanche locale congelée a été acquise par le groupe public des abattoirs de l'Ouest, sachant qu'il a été procédé, dans ce cadre, à l'ouverture de six points de vente de ces viandes au niveau des communes de Zahana (2 points) Oggaz, Sig, Mohammadia et Mascara, alimentés par une quantité globale de 160 tonnes vendus au prix fixe de 295 DA le kilo, a-t-on indiqué. Afin d'élargir l'opération de vente de cette viande blanche congelée locale dans les différentes communes de la wilaya, la direction précitée a lancé des campagnes de sensibilisation au niveau des boucheries, au cours desquelles ces commerçants ont été incités à prendre contact avec le groupe public des abattoirs de l'Ouest pour la commercialisation de cette viande, sachant que chaque boucher recevra une quantité de 200 kilos de ce produit. Pour sa part, le chef du bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Mustapha Bousbaïe, a salué, dans une déclaration à l'APS, l'initiative du groupe public avicole de l'ouest et l'ouverture de six points de vente de viandes blanches locales congelées dans la wilaya de Mascara, permettant ainsi de garantir l'abondance de ces viandes à des prix à la portée des petites bourses.

ASSURANCES

Lancement du projet d'Appui aux parties prenantes pour une assurance inclusive en Algérie

Le projet d'Appui aux parties prenantes pour une assurance inclusive en Algérie a été lancé, jeudi, dans le cadre de l'initiative globale relative aux facilités d'assurance et de financement des risques (IRFF), lancée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Présidant la cérémonie d'ouverture de l'atelier dédié au lancement du projet, le ministre des Finances, Laaziz Faïd a souligné que ce projet vise à renforcer les capacités des intervenants dans le domaine des assurances, de développer des solutions d'assurance inclusives, de sensibiliser les citoyens à l'importance de ce domaine et de promouvoir des mécanismes adaptés au financement des risques.

Le ministre a, dans ce cadre, indiqué que l'Etat attend de cette initiative qu'elle représente une large contribution au développement de l'activité d'assurance en Algérie, qui demeure en deçà des grandes potentialités de l'économie algérienne.

Par ailleurs, M. Faïd a déploré la faible part du secteur dans le produit intérieur brut (PIB), qui ne dépasse pas 1%, malgré la croissance continue de l'activité des assurances en Algérie et l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur, passant de 23 milliards de DA en 2006 à 162 milliards de DA en 2023, grâce à plusieurs réformes, pour ne citer que la libéralisation de l'activité d'assurance et l'adoption de l'assurance Takaful.

Selon les explications données, cette initiative fait suite à une étude diagnostique du marché des assurances en Algérie, réalisée par le PNUD et le ministère des Finances en 2021, qui a révélé que l'activité ne couvrait pas toutes les catégories, notamment les citoyens et les investisseurs dans le domaine agricole, qui sont touchés par les changements climatiques et les catastrophes naturelles (seulement 10% des agriculteurs ont des contrats d'assurance).

Plusieurs facteurs ont induit à cette situation, notamment les tarifs élevés, la limite des offres, le manque de confiance entre l'assuré et l'assureur, en sus d'autres raisons d'ordre culturel et religieux qui empêchent une partie d'Algériens d'adopter des offres d'assurance, ainsi que le cadre juridique qui couvre partiellement les risques climatiques.

Selon l'étude, l'Etat supporte des charges financières importantes pour la couverture des risques majeurs à travers des fonds spéciaux pour financer ces risques, la couverture des compagnies d'assurance restant "limitée".

Pour sa part, le directeur des assurances au ministère des Finances, Kamel Marami a déclaré à l'APS que ce projet comprend trois principaux axes, à savoir la sensibilisation des citoyens et des opérateurs économiques à l'importance des assurances, la formation des cadres des compagnies d'assurance sur l'obligation de l'assurance inclusive en sus de la formation des contrôleurs de l'activité d'assurances parmi les cadres du ministère des Finances afin de réguler l'activité.

Ce projet, dont la valeur s'élève à 500.000 USD et financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement, bénéficiera "de l'accompagnement d'institutions internationales réputées et expérimentées en la matière, afin d'insuffler une dynamique positive et de hisser la performance du secteur des assurances en Algérie", a expliqué la représentante résidente du PNUD en Algérie, Natasha Van Rijn.

De son côté, l'ambassadeur allemand à Alger, M. Georg Felsheim a souligné que le projet auquel son pays contribue, devrait créer d'importants mécanismes de solidarité, notamment avec les catégories vulnérables de la société. Intervenant à cette occasion, la représentante du ministère des Affaires étrangères, Manel Ayoubi a relevé que les risques climatiques ont coûté à l'Etat un lourd fardeau financier, faisant de son engagement aux initiatives internationales dans le domaine des assurances, l'une des options efficaces en terme de gestion des risques financiers liés aux changements climatiques.

FINANCE ISLAMIQUE

Les facilitations introduites vont alléger les charges financières des citoyens pour l'acquisition d'un logement (ministre)

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé, jeudi à Alger, que les facilitations introduites récemment aux prêts immobiliers de la finance islamique à l'effet d'assurer les mêmes avantages offerts par le prêt conventionnel, étaient à même d'alléger les charges financières des citoyens souhaitant acquérir un logement, en plus de leur impact économique, notamment la dynamisation du marché immobilier.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, et présidée par le président de l'Assemblée, M. Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a précisé que le décret exécutif 24-232 du 13 juillet dernier relatif à la bonification du taux d'intérêt, ainsi que le pourcentage de la marge bénéficiaire des prêts accordés par les banques et les établissements financiers, stipule d'accorder "aux produits de la finance islamique les mêmes avantages et facilitations accordés au prêt conventionnel, au vu notamment des efforts du Gouvernement de renforcer ce type de financement destiné à l'habitat", une démarche qui "va améliorer les conditions sociales du citoyen lui facilitant ainsi l'acquisition d'un logement, qui est, en effet, une priorité pour l'Etat, soucieux d'atteindre le développement durable".

A une question orale, M. Faïd a affirmé que ce texte consacrait la bonification du taux d'intérêt des prêts immobiliers et de la marge bénéficiaire des établissements financiers et des banques pour les mêmes produits, ce qui "allégera les charges financières des citoyens souhaitant acquérir un logement tout en renforçant la compétitivité de ces prêts", selon le ministre, qui a relevé l'importance de cette mesure dans le renforcement de l'activité du marché. Répondant à autre question sur la régularisation des propriétés détenues par des particuliers et enregistrées, par erreur, au compte de l'Etat, le ministre des Finances a fait



savoir qu'une solution pour régulariser la situation légale de ces propriétés était en vue, d'autant que la Direction générale du Domaine avait proposé une solution à cet égard, dans le cadre du projet de loi de Finances 2025, pour modifier et compléter l'article 89 de la loi de finances de l'exercice 2018.

En cas d'approbation de cet amendement "la régularisation des biens-fonds enregistrés au compte de l'Etat et parmi les +biens non réclamés, par erreur, lors des travaux cadastraux+, inclura, outre les titulaires d'actes publiés, les personnes disposant de documents valables justifiant la propriété immobilière ou de contrats administratifs enregistrés après vérification de leur caractère officiel, sans pour autant recourir aux instances judiciaires".

A une autre question sur les impôts dans la wilaya de Saïda, le ministre des Finances a affirmé que cette dernière avait bénéficié d'un centre des impôts

(CDI) destiné aux moyens contribuables, couvrant toute la wilaya, en sus de la réalisation de trois (3) centres de proximité des impôts (CPI), au profit des petits contribuables, dont la compétence territoriale inclut les communes de Ouled Khaled et Sidi Boukber, outre un autre centre de proximité des impôts à Ain Lahdjar.

Répondant à une autre question orale concernant la même wilaya, sur la réalisation d'un hôpital d'une capacité de 60 lits au niveau de la Daïra de Ouled Brahim, dont les études techniques ont été achevées sans qu'il puisse être inscrit, M. Faïd a indiqué que "l'inscription des projets de réalisations des installations sanitaires, est soumise aux priorités enregistrées sur le fichier national des établissements sanitaires, relevant d'un côté de la compétence du ministère de la Santé, et du respect du cadre des dépenses à moyen terme approuvé par le pouvoir législatif de l'autre côté".

ENERGIE

L'Opep et le GECF soulignent le rôle vital du pétrole et du gaz pour l'humanité

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ont souligné, lors de leur 5ème réunion de haut niveau du dialogue énergétique, l'importance du pétrole et du gaz pour la prospérité et le progrès de l'humanité, indique un communiqué conjoint des deux organisations.

Intervenant lors de cette réunion, tenue jeudi dernier par visioconférence, le Secrétaire général de l'Opep, Haitham Al Ghais a souligné "le rôle vital que jouent le pétrole et le gaz dans la prospérité et le progrès de tous les êtres humains", notant que "le pétrole et les produits dérivés du pétrole sont essentiels à presque tous les aspects de la vie".

Cité par le communiqué, M. Al Ghais a insisté, lors de cette réunion qu'il a coprésidée avec le SG du GECF, Mohamed Hamel, que "la vie sans pétrole et sans gaz est inimaginable", ajoutant que la part combinée du pétrole et du gaz dans le mix

énergétique restera supérieure à 53% en 2050.

A cet effet, il a souligné "le besoin crucial d'investissements adéquats et opportuns pour garantir que l'offre réponde à la demande", rappelant que "rien que pour le pétrole, les besoins totaux d'investissement jusqu'en 2050 sont estimés à 17,4 billions de dollars, soit environ 640 milliards de dollars par an en moyenne". M. Al Ghais a donc souligné l'importance et la valeur du dialogue et de la collaboration en cours entre l'Opep et le GECF, affirmant que "ces réalités énergétiques nous rappellent pourquoi le travail de nos deux organisations est si essentiel et pourquoi la coopération entre nous est si importante".

Pour sa part, le SG du GECF a mis en avant le solide partenariat entre les deux organisations, qui s'est traduit par une série d'initiatives collaboratives. "Les deux organisations ont réalisé des progrès significatifs en matière d'échange de données et de

participation conjointe aux forums mondiaux sur l'énergie. Ce partenariat est essentiel pour s'orienter dans un paysage énergétique en constante évolution et faire face aux complexités des marchés énergétiques actuels", a indiqué M. Hamel, cité dans le communiqué. Il a également souligné le rôle durable du gaz naturel et du pétrole dans le futur mix énergétique mondial, rappelant que "les perspectives mondiales du gaz du GECF prévoient que la demande mondiale d'énergie primaire augmentera de 20%, et que la demande de gaz naturel devrait augmenter de 34% d'ici 2050". Cela souligne l'importance continue du gaz naturel pour le développement durable, l'accès à l'énergie et la durabilité, a-t-il dit. M. Hamel a, dans ce contexte, noté que "le gaz naturel est plus qu'un simple carburant, il constitue une matière première essentielle dans la production d'engrais et contribue à assurer la sécurité alimentaire mondiale".

A noter que lors de la réunion, les parties ont discuté de questions liées au développement durable, à la pauvreté énergétique, les solutions de cuisson propres, la technologie, l'investissement, la sécurité énergétique, la transparence des données et à l'échange de connaissances, explique le communiqué. Ils ont également évoqué les perspectives énergétiques à court et à long terme et les incertitudes, défis et opportunités qui y sont liés, ainsi que les négociations multilatérales à venir.

A cette occasion, l'importance de la coopération au niveau technique et de la recherche a été soulignée, ainsi que le résultat positif de la 6ème réunion technique du dialogue énergétique Opep-GECF qui s'est tenue le 3 octobre dernier.

Enfin, il a été convenu de tenir la 6ème réunion de haut niveau du dialogue énergétique Opep-GECF en 2025 au siège du GECF à Doha (Qatar).

INDUSTRIE

Chine -UE: "divergences majeures" sur les tarifs des véhicules électriques (ministère chinois)

Les discussions à Bruxelles sur les droits de douane imposés par l'Union européenne (UE) sur les véhicules électriques importés de Chine ont pris fin sur le constat que des "divergences majeures" subsistent, a annoncé samedi le ministère chinois du Commerce.

"Des divergences importantes subsistent entre les deux parties", a fait savoir le ministère dans un communiqué.

Les négociateurs "ont fait des progrès importants dans certains domaines", a-t-il précisé, mais ils "ne sont pas parvenus à une solution acceptable pour les deux parties".

Pékin a invité les négociateurs de l'UE au prochain cycle de négociations qui doit se dérouler en Chine.

"Nous espérons que l'UE pourra rencontrer la Chine à mi-chemin, prendre des dispositions pour se rendre en Chine dès que possible et accélérer les consultations en adoptant une attitude



constructive, afin de parvenir à une solution appropriée le plus rapidement possible", a souligné le communiqué. Les pays membres de l'UE

ont confirmé lors d'un vote vendredi l'imposition de droits de douane sur les voitures électriques importées de Chine, malgré l'opposition

des Allemands. La Commission européenne a désormais les mains libres pour ajouter aux 10% de taxe déjà en place une surtaxe allant jusqu'à 35% sur les véhicules à batterie de fabrication chinoise.

Ces droits compensateurs doivent entrer en vigueur fin octobre.

Pékin, qui a dénoncé de son côté des "pratiques protectionnistes injustes et déraisonnables", a déjà répliqué en lançant des enquêtes antidumping visant, essentiellement, les produits laitiers importés d'Europe.

Les représentants de Pékin et des 27 pays de l'UE ont mené huit cycles de négociations à Bruxelles depuis le 20 septembre.

DETTE

Moody's maintient la notation de la Belgique, passe sa perspective à "négative"

L'agence de notation Moody's a annoncé avoir maintenu la notation de la dette souveraine belge à son niveau actuel Aa3, faisant cependant évoluer sa perspective de "stable" à "négative", estimant que le poids de la dette devrait continuer à progresser.

Selon l'agence de notation, le "prochain gouvernement ne sera pas en capacité de mettre en place les mesures stabilisant le poids de la dette", alors que le "petit effort de consolidation budgétaire" du gouvernement sortant "n'est pas structurel".

"Sans un large programme de consolidation budgétaire, la dette va continuer à progresser du fait de la hausse structurelle des dépenses ces dernières années et

la persistance de la pression pour les maintenir", a ajouté l'agence dans son communiqué.

De plus "un tel effort nécessitera qu'il soit partagé par l'ensemble des niveaux de gouvernement mais la Belgique manque de mécanismes de coopération intergouvernemental" entre ses différents échelons, a pointé Moody's.

L'agence souligne en effet qu'une part de plus en plus importante de la dette, même si elle est à la charge du gouvernement fédéral, est générée par les régions et communautés belges.

La Belgique est, comme la France, ciblée par une procédure pour déficits excessifs et, dans l'attente d'un nouveau

gouvernement, a prévenu la Commission européenne qu'elle ne serait pas en mesure de présenter ses prévisions budgétaires avant décembre.

La Commission européenne table pour la Belgique sur un déficit public atteignant 4,7% du PIB en 2025, après 4,4% cette année. La dette s'élèverait l'an prochain à 106,6% du PIB contre 105% en 2024. Parmi les Vingt-Sept de l'UE, seules la Grèce, l'Italie et la France affichent des prévisions d'endettement encore plus élevées.

Ces chiffres sont très supérieurs aux limites, de 3% du PIB pour le déficit et 60% du PIB pour la dette, qui ont été fixées par les règles budgétaires européennes.

CHINE

Plusieurs mesures financières pour soutenir l'économie

La Chine a annoncé samedi la mise en œuvre d'un ensemble de politiques budgétaires à court terme pour soutenir l'économie, notamment le relèvement du plafond de la dette et le remplacement des dettes des gouvernements locaux.

Le ministre des Finances chinois Fo'an Lan a affirmé, lors d'une conférence de presse, cet ensemble de mesures comprend "le relèvement du plafond de la dette à une échelle relativement importante, en une seule fois, afin de remplacer les dettes cachées des gouvernements locaux et d'aider à réduire les risques liés à leurs dettes".

M. Lan a déclaré également que Pékin "était en train d'accélérer l'utilisation de bons du

Trésor supplémentaires" ajoutés "au cours des trois prochains mois, un total de 2.300 milliards de yuans (296,84 milliards d'euros) d'obligations spéciales pourra être utilisé".

Le ministre a précisé que Pékin prévoyait également "d'émettre des obligations spéciales d'Etat pour soutenir les grandes banques commerciales publiques".

Les fonds permettront de les aider "à reconstituer leur capital", améliorer "leurs capacités de prêt, et à mieux servir le développement de l'économie", a-t-il expliqué.

Pékin compte aussi relever le plafond de la dette des collectivités locales pour leur permettre de dépenser davantage. Le vice-ministre des Finances,

Liao Min, a précisé que les gouvernements locaux allaient recevoir des obligations spéciales leur permettant d'acquiescer des terrains inutilisés ou en friche, ce qui pourrait stimuler le marché immobilier.

Pékin encouragera également l'acquisition de propriétés commerciales existantes pour en faire des logements abordables.

Les six principales banques chinoises vont par ailleurs baisser les taux d'intérêt sur la plupart des prêts immobiliers existants à partir du 25 octobre, conformément à une demande de la Banque centrale, ont annoncé ces établissements dans des communiqués distincts.

Cet ajustement des taux hypothécaires sera appliqué de

manière uniforme, et les consommateurs n'ont pas besoin d'en faire la demande, d'après les communiqués.

Le mois dernier, la banque centrale chinoise a demandé aux banques commerciales d'abaisser les taux d'intérêt pour les prêts hypothécaires en cours, alors que le pays vise à alléger la charge financière des propriétaires.

Cette décision fait suite à une réunion du bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois le 26 septembre dernier, où les participants ont mis l'accent sur la nécessité de déployer des efforts pour "inverser la tendance à la baisse du marché de l'immobilier et le stabiliser".

BANQUE

Les banques chinoises vont abaisser les taux des prêts immobiliers existants à partir du 25 octobre

Les principales banques chinoises vont baisser les taux d'intérêt sur les prêts immobiliers existants à partir du 25 octobre, comme l'avait demandé la Banque centrale chinoise pour réduire la pression sur les propriétaires, a rapporté samedi un média d'Etat.

Cette annonce s'ajoute à une série de mesures de soutien à la consommation et à l'immobilier sans précédent adoptées par Pékin depuis la sortie de la crise

du Covid. A l'exception de certaines catégories de prêts hypothécaires à Pékin, Shanghai, Shenzhen et dans quelques autres régions, "les taux d'intérêt sur les autres prêts immobiliers éligibles seront ajustés" à la baisse, a déclaré la télévision d'Etat CCTV.

Elle a précisé que de grandes banques, dont Bank of China et China Construction Bank, avaient annoncé qu'elles procéderaient aux ajustements

"par lots". Les ajustements "seront effectués de manière uniforme" et "les clients n'ont pas besoin d'en faire la demande", selon ces établissements.

Le mois dernier, la Banque centrale chinoise avait demandé aux banques d'abaisser ces taux avant le 31 octobre.

Le ministre chinois des Finances, Lan Fo'an, devrait annoncer de nouvelles mesures de relance lors d'une conférence de presse à Pékin.

PÉTROLE

Le Brent clôture à 79,04 dollars

Les cours du pétrole ont légèrement reculé vendredi, à court d'élan après une nouvelle semaine positive.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre s'est effrité de 0,45%, pour clôturer à 79,04 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en novembre a lui cédé 0,38%, à 75,56 dollars.

Malgré trois séances de baisse en cinq jours de cotation, l'or noir finit la semaine en progression de 1,3% pour le Brent et 1,6% pour le WTI.

CHANGES

Le yen glisse, plombé par les écarts de politiques monétaires

Le yen a dévisé vendredi, toujours déprimé par une politique monétaire japonaise accommodante, à contre-courant de la perspective d'une Réserve fédérale américaine (Fed) plus ferme que prévu.

Vers 18H00 GMT, le billet vert s'appréciait de 0,34% face à la devise nippone, à 149,08 yens pour un dollar.

Publié vendredi par le département du Commerce, l'indice PPI des prix à la production aux Etats-Unis, qui mesure l'inflation du côté des entreprises, est resté stable en septembre et a légèrement ralenti sur un an en septembre, de 1,8% contre 1,9% en août.

La politique monétaire américaine contraste avec la posture accommodante du Premier ministre japonais, Shigeru Ishiba, qui déclarait la semaine dernière que son pays n'était pas "dans un environnement propice à de nouvelles hausses de taux" - une position également exprimée par le gouverneur de la Banque du Japon (BoJ).

Cours de vendredi 18H00 GMT Cours de jeudi 21H00 GMT

EUR/USD	1,0943	1,0934
EUR/JPY	163,45	162,46
EUR/CHF	0,9375	0,9371
EUR/GBP	0,8370	0,8373
USD/JPY	149,08	148,57
USD/CHF	0,8567	0,8570
GBP/USD	1,3073	1,3059

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses saluent les résultats des banques américaines

Les Bourses occidentales ont accueilli favorablement vendredi les bonnes performances du secteur financier aux Etats-Unis, qui a donné le coup d'envoi de la saison des résultats du troisième trimestre.

En Europe, l'indice CAC 40 à Paris a gagné 0,48%, tandis que le Dax à Francfort a pris 0,83%. Le FTSE 100 de Londres a grappillé 0,19%. A Wall Street, le Dow Jones (+0,97%) et l'indice élargi S&P 500 (+0,61%) ont chacun enregistré un nouveau record, le 45ème de l'année pour le second, tandis que l'indice Nasdaq a emmagasiné 0,33%. La place new-yorkaise était bien orientée avant l'ouverture grâce aux résultats des banques américaines JPMorgan Chase et Wells Fargo, qui ont chacune dépassé les attentes sur le plan du bénéfice net.

Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans ressortait à 4,09%. Il était supérieur à son niveau de clôture de la veille (4,06%) mais inférieur au pic de deux mois atteint jeudi (4,11%). Les cours du pétrole ont légèrement reculé, à court d'élan après une nouvelle semaine positive. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre s'est effrité de 0,45%, pour clôturer à 79,04 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en novembre a lui cédé 0,38%, à 75,56 dollars.

ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT Edition d'une anthologie de textes scolaires

Dans le cadre de sillage de ces activités visant la promotion de la langue et culture amazighes, le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) vient d'éditer une anthologie de textes scolaires en langue amazighe.

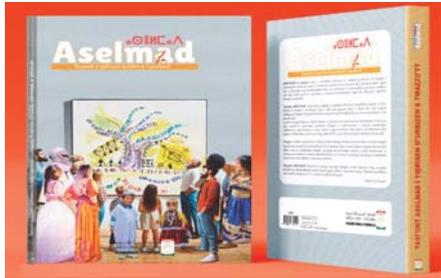
Samy Amrane

Ce nouvel ouvrage collectif intitulé «ASELMAD» (L'enseignant) est dirigé par les enseignants Lyes Belaïdi et Nedjemedine Mouaïssi qui ont essayé de l'adapter à toutes les variantes de la langue amazighe.

Il s'agit, selon Si Hachemi Assad, secrétaire général du HCA, d'un support pédagogique et didactique qui répondra aux besoins des enseignants à travers les différentes wilayas du pays.

Le livre en question est téléchargeable, ajoute le même responsable, à travers la nouvelle plateforme numérique (adlis.hcamazighte.dz) lancée, il y a dix jours, par une délégation du HCA, à sa tête M. Assad, dans la wilaya d'In Salah.

Il est important de souligner, par ailleurs, que cette plateforme est une bibliothèque numérique qui dispose de 340 titres d'ouvrages et productions, dont 40 travaux de séminaires scientifiques, 38 dic-



tionnaires et glossaires thématiques, 37 travaux de traduction, 25 études, 115 productions littéraires, 40 travaux primés au titre du Prix du président de la République pour les littératures et langue amazighes et 38 éditions de deux revues spécialisées en articles d'expression amazighe, a souligné le premier responsable du HCA qui a, à l'occasion, «le lancement officiel de cette plateforme numérique intervient en application des directives du président de la République concernant la transition numérique des institutions de

l'Etat». Selon lui, son institution a pris toutes les dispositions juridiques pour garantir la propriété intellectuelle des auteurs et leurs droits.

Et ce, a-t-il affirmé conformément à ce que prévoit la réglementation.

Lors de son déplacement à Tamenrasset, en septembre dernier, M. Assad avait aussi mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'usage de la langue amazighe pour enrichir, a-t-il souligné, «l'identité linguistique, faciliter la communication, et préserver et consolide l'unité natio-

nale». Dans son allocution prononcée à l'université Amenokal Hadj Moussa Akhamoukh, dans le cadre de la même visite de travail dans la wilaya, M. Assad a salué le discours du Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, et «sa vision pour une Algérie triomphante, en vue de définir des perspectives prometteuses dans tous les domaines vitaux du pays, à l'instar de la consolidation des composantes de l'identité nationale, entière, telle que préservée dans Constitution». D'autre part, il faut noter aussi que la prochaine célébration nationale officielle du Yennayer, premier jour de l'année amazighe 2975-2025, aura lieu dans la nouvelle wilaya de Timimoun. Un riche programme sera, a-t-il annoncé, mis sur pied, dans le cadre des festivités de cet événement, du 10 au 12 janvier prochain, qui coïncide aussi avec la cérémonie de la 5ème édition Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes.

OUARGLA Large affluence aux Portes ouvertes sur la Faculté des mathématiques et sciences de la matière

La manifestation "Portes ouvertes" sur la Faculté des mathématiques et des sciences de la matière de l'Université Kasdi Merbah à Ouargla (UKMO) a connu une large affluence des lycéens de classes de terminale, ont relevé mardi les responsables de cette institution universitaire. Intervenant en application d'une convention entre l'UKMO et la direction de l'Éducation de la wilaya, la

manifestation vise à faire connaître aux candidats à la prochaine session du baccalauréat, les départements de cette faculté, les filières d'enseignement existantes et les conditions d'admission, a indiqué le doyen de la faculté, Djamel Bechki. La faculté coiffe trois départements, en l'occurrence ceux des mathématiques, physique et chimie, englobant 15 laboratoires pédago-

giques, six (6) de recherches scientifiques, une bibliothèque riche de plus de 5.000 titres, en plus des clubs scientifiques et d'un groupe de rédaction d'une revue universitaire intitulée "Les Physiciens". La faculté a accueilli au titre de la nouvelle saison 1.445 étudiants et 139 doctorants, encadrés par 115 enseignants, tous grades confondus, a indiqué le doyen.

ENTREPRENEURIAT Appel à renforcer la communication avec les porteurs de projets pour la relance du développement local (forum)

La nécessité de renforcer la communication entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), les porteurs de projets et les investisseurs, pour débattre des mécanismes de relance du développement local, a été soulignée, mardi à Oum El Bouaghi, au cours d'un forum régional sur l'investissement.

Le renforcement de cette communication doit s'opérer lors du lancement de projets dans tous les secteurs d'activités afin de réaliser un développement régional équilibré, a indiqué Omar Rekkache, directeur général

de l'AAPI, structure organisatrice de cette rencontre en coordination avec la wilaya d'Oum El Bouaghi, tenue au grand auditorium de l'université Larbi-Ben M'hidi en présence des walis d'Oum El Bouaghi, de Khenchela, de Tébessa et de Souk Ahras, ainsi que de porteurs de projets et d'investisseurs de plusieurs wilayas.

M. Rekkache a appelé les propriétaires de grandes entreprises privées et les porteurs d'idées et de projets à "exprimer leurs souhaits d'investissement qui seront publiés par l'AAPI, dans le cadre de sa mission d'accom-

plissement, sur la plateforme numérique de l'investisseur".

Il a rappelé, à cet égard, la "grande importance accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'investissement", estimant qu'il est "la clé de l'édification d'une économie forte garantissant la prospérité et le bien-être social". Pour sa part, le wali d'Oum El Bouaghi, Aïssa Aïssat, a évoqué, dans son allocution, les "multiples atouts de la wilaya, ses importants indicateurs économiques et les possibilités d'investissement disponibles, telles que

le foncier industriel représenté par les zones industrielles des communes d'Aïn M'illa, d'Aïn Beïda et d'Ouled Gacem, et 14 zones d'activités à travers plusieurs communes. La rencontre a été clôturée par une séance de débats au cours de laquelle le directeur général de l'AAPI, les walis et les différents acteurs du domaine de l'investissement ont pris note des préoccupations exprimées par les opérateurs et les porteurs de projets, centrées essentiellement sur l'accès au foncier industriel, son extension et son raccordement aux divers réseaux.

SAISON ESTIVALE 2024 762 décès et 31.705 blessés dans des accidents de la route (Protection civile)

Les services de la Protection civile ont enregistré 762 décès et 31.705 blessés dans des accidents de la route survenus durant la saison estivale écoulée, a indiqué, à Alger, le sous-directeur de l'information et des statistiques, le Commandant Nassim Bernaoui.

Lors d'une conférence de presse conjointe entre la Protection civile (PC), la Gendarmerie nationale (GN), la Sûreté nationale et les services forestiers, sur le bilan des activités de la saison estivale 2024, M. Bernaoui a fait savoir que la PC "a enregistré 534.720 interventions dont 43.530 dans le cadre des accidents de la route", faisant état, de "760 morts et 31.705 blessés dans des accidents de la route survenus dans la période allant du 1 juin au 30 septembre 2024".

Il a précisé que "le plus grand nombre d'accidents a été enregistré au mois d'août avec 7.080 ayant fait 209 décès". Concernant les cas de noyade, les services de la PC ont enregistré durant la même période "214 décès dont 131 par noyade dans des plages interdites à la baignade", ajoute le même responsable.

Quant aux plans d'eau, "86 morts ont été enregistrés contre 73 en 2023", poursuit le même intervenant qui a fait état, par ailleurs, de "2.111 incendies survenus au niveau d'exploitations agricoles et d'arbres fruitiers". Pour sa part, le chef du département de la prévention et de la sécurité publique au commandement de la GN, le colonel Nadjmeddine Chemak, a annoncé le bilan des interventions des services de la GN dans son territoire de compétence au cours de la saison estivale, notamment "la saisie de 52.395 comprimés psychotropes, 1.857 kg de cannabis traité, 3.611 g de cocaïne et 25.575 unités de boissons alcoolisées".

Quant à la lutte contre l'exploitation illégale des plages, des parkings et des sites de camping, "les mêmes services ont arrêté 296 individus dont 30 ont été placés en détention, et ce, dans 304 affaires traitées relatives à l'exploitation illégale des plages, 309 affaires relatives à l'exploitation illégale des parkings et 58 autres affaires relatives à l'exploitation illégale des sites de camping".

Par la même occasion, le commissaire principal de police, Rabah Zouaoui a présenté le bilan des activités des services de sûreté au cours de la saison estivale, marqué notamment par la saisie de "319.418 comprimés psychotropes et des quantités de différents types de drogues, outre, des faux billets en monnaie nationale et étrangère, des Smartphones, des métaux précieux et d'équipements sensibles, et ce, lors d'opérations de contrôle au niveau des ports, des aéroports et des postes frontaliers terrestres".

De son côté, le sous-directeur à la Direction générale des forêts (DGF), Saïd Fritas, a révélé "l'enregistrement de 666 incendies entre le 1er mai et le 7 octobre 2024, ayant touché les forêts et les arbres fruitiers dans les montagnes, sur 3.314 hectares", relevant "la baisse" du nombre d'incendies par rapport à l'année dernière.

PRÉVENTION Blida : campagne de sensibilisation sur les accidents de travail

Une campagne de sensibilisation sur le rôle des moyens de prévention et de protection dans la réduction des accidents de travail et des maladies professionnelles a été organisée, mardi, par l'agence de Blida de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS).

Inscrite dans le cadre d'une série de campagnes lancées par la CNAS, ayant touché à ce jour 12 wilayas, cette campagne, ciblant les employeurs pour les sensibiliser à l'importance d'assurer des moyens de protection et de prévention aux travailleurs, a vu la participation de représentants de nombreuses entreprises industrielles et du

secteur du bâtiment, outre les corps de la protection civile et de la sûreté nationale, entre autres.

"Ces dernières années, une moyenne de 50.000 accidents du travail/an est enregistrée à l'échelle nationale, dont un taux de près de 22 % dans le seul secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), sur un total de 15 secteurs économiques", a révélé, à l'occasion, le directeur de la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles à la CNAS, Djamel Matari.

Il a également fait cas de près de 38% d'accidents de travail mortels déclarés an-

nuellement dans le secteur du BTPH, dont une majorité au niveau des chantiers de construction. Selon les résultats des enquêtes réalisées à ce sujet, les causes des accidents, enregistrés en grande partie dans le secteur privé, sont dues à la négligence de certains employeurs qui ne fournissent pas des moyens de protection individuels et collectifs aux travailleurs, outre le fait que ces derniers ne bénéficient pas de formations sur le travail en chantier.

La CNAS enregistre, aussi, la déclaration de près de 400 cas de maladies professionnelles/an, notamment des maladies pulmonaires et cutanées, également dues au

non-port de moyens de protection, selon M. Matari. A son tour, le contrôleur principal à la cellule de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles de la CNAS de Blida, Baghdad Mohamed, a abordé les principales causes des accidents de travail, représentées notamment par le travail à proximité des équipements de forage, des machines et des lignes électriques sans moyens de protection, outre les risques liés aux effondrements et aux glissements de terrain lors des travaux de terrassement, ainsi qu'au soulèvement de charges lourdes.

ASIE DU SUD-EST 1,3 million d'enfants rencontrent des difficultés d'apprentissage après le passage du typhon Yagi (ONU)

Un mois après le passage du super typhon Yagi en Asie du Sud-Est, près de 1,3 million d'enfants sont confrontés à des difficultés d'apprentissage majeures en raison d'écoles endommagées ou fermées, de maisons inondées et de familles déplacées, indique le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Des milliers d'écoles au Vietnam, en Birmanie et en Thaïlande ont été touchées, privant les enfants d'environnements d'apprentissage sûrs, de repas nutritifs et d'un soutien psychosocial vital, selon l'UNICEF.

"Les écoles offrent une protection et une stabilité essentielles aux enfants, car elles constituent un refuge sûr pour l'apprentissage et le jeu", a déclaré vendredi June Kunugi, directrice régionale de l'UNICEF pour l'Asie de l'Est et le Pacifique. Mme Kunugi a souligné que "le fait de manquer l'école ne serait-ce que quelques semaines peut avoir un impact sur l'éducation, le bien-être et



Les perspectives d'avenir des enfants, perpétuant ainsi les cycles de dés-

avantage et d'inégalité. Il est essentiel de rétablir l'apprentissage dans les établissements scolaires le plus rapidement possible pour rétablir la stabilité et garantir l'épanouissement des enfants".

Le typhon Yagi, l'une des tempêtes les plus violentes à avoir frappé la région depuis des décennies, a laissé derrière lui un sillage de destructions qui ne cesse de s'amplifier. Selon les évaluations les plus récentes menées dans les zones les plus touchées, les fortes pluies, les inondations et les glissements de terrain ont touché plus de 5,3 millions de personnes, dont au moins 1,5 million d'enfants.

ONU

La diminution du nombre d'insectes menace l'avenir des oiseaux migrateurs

Un nouveau rapport de l'ONU publié samedi, a appelé à l'action pour faire face à la menace émergente de diminution des insectes sur l'avenir des oiseaux migrateurs. A l'occasion de la Journée internationale des oiseaux migrateurs, qui a lieu chaque année le 12 octobre, la campagne mondiale, organisée par un réseau de partenaires internationaux, appelle à "une action urgente et soutenue pour

protéger les oiseaux migrateurs et les insectes qui en dépendent pour leur survie". Le slogan de cette année, "Protégez les insectes, protégez les oiseaux", souligne le rôle important que jouent les insectes dans le cycle de vie de nombreux oiseaux migrateurs et met en évidence le déclin alarmant des populations d'insectes dans le monde.

La Convention sur la conservation des espèces

migratrices, a préparé une étude inédite en son genre sur le déclin de l'insecte et son importance pour les espèces d'oiseaux migrateurs. L'étude indique que pour les oiseaux migrateurs, ils ont constaté que "le déclin des insectes contribue à la perte de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs qui se nourrissent d'insectes, en particulier celles qui dépendent des insectes comme principale source

de nourriture". Selon le rapport de l'étude des Nations Unies "Malgré les grandes différences entre les écosystèmes et les régions, les preuves scientifiques ont montré que nous sommes sans aucun doute confrontés à une diminution des insectes dans le monde entier", a déclaré David Ott de l'Institut allemand Leibniz pour l'analyse de la biodiversité (LIB) et l'un des auteurs du rapport.

OURAGAN MILTON AUX ETATS-UNIS Des dégâts estimés à 50 milliards de dollars (Biden)

Le président américain Joe Biden a déclaré vendredi que l'ouragan Milton avait provoqué des dégâts estimés à 50 milliards de dollars en déferlant sur la Floride, où au moins 16 personnes ont perdu la vie. "Les spécialistes estiment (...) qu'il a causé des dégâts de 50 milliards de dollars environ", a-t-il affirmé à la presse à la Maison Blanche.

Milton, "extrêmement dangereux" selon les autorités, a touché terre mercredi soir en Floride, balayant la côte de vents violents, de fortes pluies et inondant le centre de cette péninsule du sud-est des Etats-Unis, deux semaines après le passage dévastateur de Helene.

Au moins 1,6 million de foyers ont été privés de courant dans la nuit de

mercredi à jeudi, selon le site spécialisé poweroutage.us. Rétrogradé en fin de journée en catégorie 3 (sur 5), l'ouragan est toujours considéré comme "majeur" par le Centre américain des ouragans (NHC). Milton est attendu comme "un des ouragans les plus destructeurs depuis plus d'un siècle en Floride", avait prévenu M. Biden.

CATASTROPHES

Les enfants particulièrement vulnérables (ONU)

Les catastrophes sont bien souvent aggravées par la crise climatique qui en augmente la fréquence et l'intensité, a souligné le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, à l'approche de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe, avertissant que les enfants "sont particulièrement vulnérables".

"Lorsque les catastrophes frappent, tout est dévasté : individus, sociétés, économies. La mort, la destruction et les déplacements ont des conséquences inimaginables. De nos jours, les catastrophes sont bien souvent aggravées par la crise climatique, qui en augmente la fréquence et l'intensité", a

expliqué M. Guterres, dans son message marquant cette Journée, célébrée le 13 octobre de chaque année, alertant par ailleurs, que les enfants sont particulièrement vulnérables.

"Ces dernières années, le nombre d'enfants touchés par des inondations destructrices à travers le monde a atteint son niveau le plus élevé depuis plus de trente ans. Les catastrophes laissent les enfants en proie à des situations critiques, telles que la perturbation de l'éducation, de la nutrition et des soins de santé", ajoute le chef de l'ONU.

Cependant, face aux catastrophes, les enfants ne sont pas seulement des victimes. Tout leur avenir est

en jeu et ils peuvent être sources d'idées et d'innovations propres à réduire les risques et à renforcer la résilience, précise-t-il, insistait sur l'éducation qui est essentielle pour leur permettre de participer à la prise de décision afin de réduire les risques pour tous.

Pour le chef de l'ONU, tous les pays peuvent prendre des mesures pour réduire les risques qui pèsent sur les enfants. Ils peuvent universaliser la couverture des systèmes d'alerte précoce multidangers, construire ou moderniser des écoles de façon qu'elles résistent aux catastrophes, adhérer au Cadre global de sécurité scolaire ou encore offrir aux jeunes

l'espace et les outils nécessaires pour qu'ils puissent devenir des champions de la résilience.

Cette année, la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe met l'accent sur le rôle de l'éducation dans la protection et l'autonomisation des enfants pour un avenir sans catastrophes, sous le thème "Donner à la prochaine génération les moyens de construire un avenir résilient". De nombreuses catastrophes, souvent aggravées par les changements climatiques, menacent gravement la vie et le bien-être d'environ un milliard d'enfants dans le monde, d'après l'UNICEF.

APS

MALI

Au moins 177 morts dans des inondations depuis le début de l'hivernage

Au moins 177 personnes ont perdu la vie dans les inondations survenues au Mali depuis le début de l'hivernage, selon un bilan dressé vendredi par le Comité interministériel de gestion des crises et catastrophes. Le comité a dénombré 656 cas d'inondations, qui ont fait 148 blessés, entraîné l'effondrement de 37.999 maisons et affecté 264.646 personnes dans 47.955 familles touchées.

Selon le ministère malien de l'Education nationale, 128 écoles publiques étaient occupées par des personnes sinistrées, 167 écoles publiques étaient encore inondées et 256 établissements scolaires s'étaient effondrés. Les averses se poursuivent dans le pays, provoquant des crues des principaux cours d'eau et de leurs affluents.

Face à la situation, les autorités maliennes ne cessent d'exhorter la population à évacuer les zones riveraines, à libérer les emprises et les voies d'écoulement des eaux ainsi que les zones à risque d'éboulement, à éviter de s'engager sur une route ou une ruelle inondée à pied comme à moto ou en voiture, à s'éloigner des berges d'un cours d'eau en crue et à s'abriter dans un bâtiment ou un espace couvert en cas de forte pluie. Le gouvernement malien a décrété depuis le 23 août "l'état de catastrophe nationale" sur l'ensemble du pays, une décision qui a entraîné le report de la rentrée scolaire du 1er octobre au 4 novembre.

ETATS UNIS

Le changement climatique a exacerbé les pluies et vents de l'ouragan Milton (experts)

Les pluies de l'ouragan Milton, qui a causé au moins 16 morts aux Etats-Unis, ont été environ 20 % à 30 % plus élevées à cause du changement climatique, et ses vents 10 % plus intenses, selon l'analyse rapide d'un réseau scientifique de référence publiée vendredi.

Ces travaux du réseau World Weather Attribution (WWA), repris par des médias, concluent que l'ouragan a ainsi touché terre en Floride en catégorie 3 au lieu de 2 sur l'échelle de Saffir-Simpson, qui mesure l'intensité des vents et en compte 5 au total.

Selon l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA), les risques de dégâts sont multipliés par quatre pour chaque augmentation de catégorie.

L'analyse du groupe WWA indique également que des précipitations similaires à celles de l'ouragan Milton sont aujourd'hui (vendredi), environ deux fois plus probables avec le réchauffement de la planète, qui s'élève déjà à 1,3 C par rapport à l'ère pré-industrielle.

Cette analyse rapide, publiée deux jours seulement après que Milton a touché terre en Floride, est moins poussée que les études souvent réalisées par ce groupe de chercheurs internationaux. Mais ceux-ci avaient publié mercredi des travaux détaillés sur l'ouragan Hélène, qui a frappé la Floride environ deux semaines seulement avant Milton, avec donc de nombreux facteurs similaires.

Les résultats obtenus pour Milton sont également cohérents avec les autres résultats concernant des ouragans dans la même zone, selon le WWA. "Nous sommes donc confiants dans le fait que ces changements dans les fortes précipitations (de Milton) sont imputables au changement climatique d'origine humaine", écrit le groupe dans son analyse. L'intensification rapide de Milton a été favorisée "par les températures très élevées de la surface de la mer dans le Golfe du Mexique", ajoute-t-il.

APS

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ MENTALE SOUS LE THÈME "Améliorer la prise en charge des patients souffrant de troubles mentaux"

Le ministère de la Santé, a célébré jeudi à Alger, la Journée mondiale de la santé mentale (10 octobre), sous le thème: "Améliorer la prise en charge des patients souffrant de troubles mentaux". Dans une allocution lue en son nom par Pr. Mohamed El Hadj, conseiller au ministère de la Santé, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a affirmé que la célébration de cette journée intervient dans un contexte particulier, au regard de l'importance que revêt la santé mentale qui figure au centre des priorités du secteur.

Il a rappelé que son département a adopté une stratégie nationale pour la promotion de la santé mentale, avec "la création d'un cadre stratégique global pour coordonner les volets de promotion, de prévention, des soins et de réhabilitation".

"Une série de mesures ont été prises pour améliorer la prise en charge de ces patients, dont l'élaboration d'une décision pour le découpage sectoriel de prise en charge de la santé mentale, notamment l'hospitalisation obligatoire qui permettra de remédier aux difficultés d'accès aux soins en raison du manque de couverture spécialisée dans certaines régions et de la surcharge enregistrée au niveau de certains hôpitaux", a ajouté le ministre.

Il a précisé, en outre, que "la santé mentale sera introduite dans le dossier électronique du patient", annonçant "le lancement d'une première promotion d'infirmiers spécialisés dans la santé mentale au cours de cette saison pour pallier le manque enregistré dans cette spécialité".

Pour sa part, le sous-directeur de la promotion de la santé mentale au ministère, Pr. Mohamed Chekali, s'est félicité de la relance du Plan national de promotion de la santé mentale, pour une prise en charge optimale de cette dernière.

Les experts participant à cette manifestation, a-t-il poursuivi, évoqueront les mesures à même d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes de troubles mentaux, en plus de passer en revue les expériences des pays ayant une grande expérience en la matière.

De son côté, la représentante de l'UNICEF en Algérie, Mme Katarina Johansson, a indiqué qu'il existe actuellement "un enfant sur sept (entre 10 et 19 ans), souffrant de problèmes de santé mentale" à travers le monde. "Aucun enfant ou jeune ne devrait affronter cette maladie tout seul, la famille, l'école et la société étant appelées à intervenir afin d'assurer une prise en charge idoine de son cas", a-t-elle dit.

Dans une allocution lue en son nom par la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Dr. Lylia Oubraham, la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Mme Mats-hidiso Moeti, a souligné, à cette occasion, que "les lieux de travail sont susceptibles d'être une source de stress, laissant ainsi un impact négatif sur la santé physique et mentale de l'individu". "L'environnement de travail devrait être sain et propice au renforcement des liens sociaux, à même d'offrir aux individus un sentiment de valeur personnelle", a-t-elle soutenu.

OCTOBRE ROSE M. Saihi lance à partir de Médéa la caravane de dépistage du cancer du sein

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a donné jeudi à partir de Médéa, le coup d'envoi de la caravane de dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus à l'occasion de la célébration d'"Octobre rose".

Le ministre a souligné, à l'occasion, l'importance de la prévention et du dépistage précoce de ces deux types de cancer très fréquents chez la femme, tout en rappelant les efforts déployés par les pouvoirs publics dans la prise en charge des personnes atteintes de ces pathologies.

M. Saihi a révélé que "pas moins de 11.000 fonctionnaires du secteur de la santé sont affectés à la lutte contre le cancer et que de nouveaux équipements de traitement du cancer, dont 68 accélérateurs, seront réceptionnés dans les mois à venir, pour une meilleure prise en charge des cancéreux".

Il a aussi fait part de la réception prochaine de 25 nouveaux Centres anti-cancer (CAC), entre ceux en cours de réalisation dans certaines wilayas ou devant être aménagés au sein des grands établissements hospitaliers dont la capacité dépasse les 240 lits. Ces futurs CAC viendront s'ajouter aux quatorze (14) déjà opérationnels à travers le pays.

Le ministre qui a inspecté le projet du CAC de la commune d'Ouzera, à Médéa, qui affiche un taux d'avancement de 82%, a annoncé la transformation de cette structure en centre hospitalo-universitaire (CHU) autonome spécialisé dans la formation, le traitement et la recherche sur le cancer.

A noter que la caravane de prévention et de dépis-



tage du cancer du sein et du col de l'utérus est composée de trois cliniques mobiles qui vont sillonner, dans un premier temps, les wilayas de Ain-Defla et Khenchela avant de marquer des haltes dans d'autres régions du pays, a expliqué le directeur général de la prévention au ministère de la santé, Dr. Djamel Fourar.

L'opération sera suivie par le lancement également de la première opération de dépistage du cancer du sein par téléradiologie, à partir de l'EPH Hakim Saadane de la wilaya de Biskra en collaboration avec le Centre Pierre et Marie Curie. Cette technique assure une qualité de diagnostic très fiable

et résout le problème de manque de radiologues dans certaines structures sanitaires, a souligné Dr. Fourar. Par ailleurs, le ministre de la Santé a abordé à l'occasion de cette visite la situation du paludisme, annonçant la "maîtrise totale" des foyers enregistrés dans des régions du sud du pays et qu'un nombre "très limité" de nouveaux cas a été signalé et pris en charge grâce aux moyens déployés et la mobilisation du personnel du secteur de la santé.

"Il ne reste que deux ou trois cas signalés et qui ont été aussitôt pris en charge" a-t-il dit, relevant que ces maladies sont "venues de

l'extérieur de nos frontières" et que "la diphtérie a été totalement éradiquée du pays depuis plusieurs années".

M. Saihi a aussi révélé que 3.248 cas de paludisme et de diphtérie ont été dénombrés dans des régions du sud, et que 2.890 cas sont totalement guéris et d'autres sont pris en charge dans les structures sanitaires locales. Plus de 2.200 ressortissants étrangers atteints de ces maladies ont été pris en charge par le secteur de la santé, et "des quantités importantes" de sérum, de vaccins et de médicaments ont été acheminés vers ces régions dans le cadre de cette prise en charge, a conclu le ministre.

"Octobre rose": intensification des campagnes de sensibilisation contre le cancer du sein

Les campagnes de sensibilisation pour le dépistage du cancer du sein se sont intensifiées en ce mois d'"octobre rose" en vue de lutter contre cette pathologie. Le mois d'octobre est celui de la sensibilisation par excellence contre le cancer du sein et à ce titre, une instruction a été adressée aux établissements de santé de proximité à l'effet d'organiser des portes ouvertes de sensibilisation et d'information sur la nécessité du dépistage", a déclaré à l'APS, Dr Djamila Nadir, chargée de la prévention des maladies non transmissibles (MNT) au ministère de la Santé.

Ainsi, ces structures de santé enregistrent, tout au long de ce mois, une activité particulière ciblant la population féminine afin de l'intéresser à l'importance du dépistage de ce cancer, a-t-elle précisé, faisant savoir que deux mammobus effectueront, sur plusieurs jours, une opération de dépistage dans les wilayas d'Ain-Defla et Khenchela, en plus de la mise en service d'une télé-radiologie au niveau de l'unité de Sénologie de l'EPH de Biskra.

A cet effet, Dr Nadir recommande à la population féminine de se faire dépister "dès l'âge de 20 ans en cas d'an-

técédents familiaux et à l'âge de 40 ans pour les autres catégories", précisant que "plus le dépistage se fait tôt, plus les chances de guérison totale augmentent et plus la durée et le coût thérapeutiques sont réduits".

Elle a également relevé qu'en dehors du mois d'octobre, la lutte contre le cancer du sein s'inscrit dans "une stratégie nationale incluant notamment un programme annuel de dépistage", se félicitant du fait que les trois unités de dépistage fonctionnelles à Alger et Sétif sur les cinq mises en place récemment par le ministère de la Santé, aient donné d'"excellents résultats".

Le plan d'action du ministère prévoit, en outre, l'accroissement du nombre des sénologues cliniciens pour pallier le déficit en cette spécialité, a-t-elle poursuivi, assurant que les soucis inhérents à la radiothérapie "ne se posent plus au niveau des différents Centres anti-cancer (CAC)", rappelant, par ailleurs, que "toutes les wilayas sont dotées de mammographies".

Pour leur part, les associations "El Amel" et "El Fedjr" sont engagées, depuis de longues années, dans la prévention contre le cancer du sein. En ce

mois d'"octobre rose", l'association "El Amel" participe activement, selon sa Secrétaire générale, Hamida Kettab, à l'opération de dépistage prévue à Ain Defla et Khenchela, ainsi qu'aux journées portes ouvertes au niveau des différents établissements publics de santé de proximité.

L'association est également impliquée dans l'opération de dépistage à Biskra, de même que dans la journée régionale de formation sur le cancer du sein au profit des médecins généralistes et spécialistes, programmée en marge de cet événement.

De son côté, l'association "El Fedjr" a mis en place, selon sa vice-présidente, Hassiba Boularas, un programme se déclinant entre conférences scientifiques animées par des médecins bénévoles et des portes ouvertes marquées par la distribution de brochures et flyers didactiques dans des espaces publics à Alger comme le Jardin d'essai d'El Hamma et l'Office de Ryadh El Feth. A noter aussi la contribution de nombreuses associations représentant localement les malades durant ce mois d'octobre mais aussi tout au long de l'année.

EPIDÉMIE DU MPOX 15 pays africains touchés par de divers variant (OMS)

Un total de 15 pays africains ont été touchés par l'épidémie de Mpxo depuis 2024, a indiqué vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mettant en garde contre de divers variants qui ajoutent des "niveaux de complexité", un diagnostic tardif et un accès limité au traitement dans plusieurs pays les plus touchés.



Selon un dernier rapport de l'OMS sur le Mpxo dans la région africaine, un total de 15 pays ont été touchés par la maladie et ont une transmission active, définie comme les cas signalés au cours des six dernières semaines. Au total, 37 325 cas suspects, dont 996 décès et 6 602 cas confirmés, ont été signalés depuis le début de l'année 2024 dans la région, a indiqué l'OMS, notant qu'un nombre important de cas suspects n'ont pas encore été testés et "ne sont donc jamais confirmés" en raison d'une capacité de diagnostic limitée.

Le Ghana a rapporté son premier cas le 1er octobre. Le patient, un garçon, est en isolement avec la recherche des contacts en cours, tandis que le séquençage est toujours en cours pour déterminer le clade. Le Ghana avait précédemment identifié et signalé 120 cas de Mpxo en 2022 et huit cas en 2023, a indiqué l'OMS.

Cependant, l'OMS n'a pas inclus la Zambie, qui a annoncé jeudi avoir

confirmé le premier cas de Mpxo enregistré dans le pays. Selon les autorités zambiennes, le patient a signalé des symptômes de douleurs musculaires, de fatigue et de maux de gorge, ses échantillons de sang ayant été testés positifs au Mpxo et se trouve dans un hôpital local.

La RDC, qui a signalé 30 766 cas suspects, soit environ 82,4% des cas signalés dans la région, est confrontée à un taux de mortalité plus élevé en raison d'un diagnostic tardif et d'un accès difficile au traitement dans plusieurs zones de santé. Seuls 39% des cas suspects auront été testés en 2024, alors que le taux de positivité parmi les cas testés est d'environ 55%.

La région est également aux prises avec plusieurs clades du virus, ce qui complique encore davantage les efforts de réponse, a noté l'OMS. L'OMS a souligné la nécessité urgente de renforcer les capacités des laboratoires, de renforcer les systèmes de surveillance et

d'améliorer la coordination transfrontalière, appelant les Etats membres à se concentrer sur la détection précoce, à mettre en œuvre des campagnes de vaccination ciblées et à intensifier les interventions de santé publique, en particulier dans les zones connaissant une augmentation du nombre de cas.

L'OMS a déclaré à la mi-août que le Mpxo, anciennement appelé variole du singe, constituait une urgence de santé publique de portée internationale, tirant la sonnette d'alarme quant à la potentielle transmission accrue de la maladie à l'échelle mondiale.

La déclaration de l'OMS intervient après que le CDC Afrique a estimé que l'épidémie de Mpxo en cours constituait une urgence de santé publique pour le continent. Selon l'agence de santé de l'Union africaine, le nombre de nouveaux cas de Mpxo signalés en 2024 représente une augmentation de 160% par rapport à la même période en 2023.

Zambie : le gouvernement confirme son premier cas

Les autorités sanitaires zambiennes ont confirmé jeudi le premier cas de Mpxo enregistré dans le pays. Elijah Muchima, ministre zambien de la Santé, a indiqué que la personne touchée était un ressortissant tanzanien qui est entré dans le pays par la ville frontalière de Nakonde, dans le

nord de la Tanzanie, et s'est rendu dans la ville de Chitambo, dans la province Centrale de Zambie. Selon le ministre, le patient a signalé des symptômes de douleurs musculaires, de fatigue et de maux de gorge, ses échantillons de sang ayant été testés positifs au Mpxo.



MADAGASCAR

La bilharziose touche près de 90 % des districts malgaches

La bilharziose touche 107 des 120 districts de Madagascar, a annoncé vendredi Briza Andriamino, directeur de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère malgache de la Santé publique, lors de son discours à la Conférence sur les stratégies de contrôle de la schistosomiase à Madagascar (CSSM), qui s'est tenue à Antananarivo. Cette maladie reste un problème majeur de santé publique au Madagascar, perpétuant le cercle vicieux de la maladie et de la pauvreté, selon un communiqué de la CSSM.

La prévalence de cette "maladie tropicale négligée" reste supérieure à

50 % dans la plupart des régions du pays et près de 10 millions de personnes ont besoin d'un traitement, indique le communiqué. En plus de la forme intestinale de la bilharziose, les récentes opérations de dépistage ont révélé des cas de bilharziose génitale chez les femmes, a précisé lors de l'événement, Rivo Rakotoarivelo, chercheur à l'Université de Fianarantsoa, une province située dans le centre du pays.

Ses conséquences chroniques à long terme de cette maladie peuvent entraîner des niveaux élevés d'invalidité, souligne le communiqué. Une

campagne massive de distribution de médicaments contre la bilharziose sera lancée à partir du 21 octobre dans 98 districts où le taux de prévalence est élevé, a annoncé Dr Andriamino.

Il a également recommandé l'usage de latrines et une meilleure gestion de la salubrité des eaux douces, des mesures clés pour réduire la propagation de la maladie. Malgré ces efforts, il reste difficile d'atteindre certaines populations nécessitant un traitement, en dehors des groupes ciblés par les campagnes de distribution massive de médicaments, indique le communiqué.

RWANDA L'épidémie de Marburg "maîtrisée" (agence sanitaire de l'UA)

Une épidémie du virus de Marburg au Rwanda est désormais "maîtrisée" et le risque de propagation de cette fièvre hémorragique hors des frontières du pays est "presque nul", a affirmé jeudi l'agence sanitaire de l'Union africaine (UA), l'Africa CDC.

"L'épidémie au Rwanda est maîtrisée", a déclaré Jean Kaseya, le directeur général de l'Africa CDC, lors d'un point presse en ligne. Le Rwanda, petit pays de la région des Grands Lacs, a enregistré 58 cas de personnes contaminées par le virus et 13 décès, a précisé lors de ce point presse le ministre rwandais de la Santé Sabin Nsanzimana.

12 personnes ont guéri et plus de 2 700 personnes ont été testées, a-t-il dit. "Nous avons estimé et calculé un taux de mortalité d'environ 22% lors des tests et nous voulons que ce taux soit le plus bas possible", a-t-il ajouté. L'épidémie de Marburg a été annoncée au Rwanda le 28 septembre et une campagne de vaccination avec un vaccin expérimental a été lancée le week-end dernier.

Avec un taux de mortalité pouvant aller jusqu'à 88%, ce virus très dangereux cause une forte fièvre souvent accompagnée d'hémorragies touchant plusieurs organes. Dans une mise à jour de l'épidémie mercredi, aucun nouveau cas ni décès n'ont été recensés au Rwanda, a souligné M. Kaseya, ajoutant: "Cela signifie que nous nous attendons à voir le Rwanda sortir de l'épidémie très bientôt". Le risque que le virus se propage hors des frontières du Rwanda est "presque nul", selon lui. "Il est certain à 95% qu'il y a zéro risque que la maladie se propage hors du Rwanda", a-t-il insisté.

BÉNIN Le gouvernement s'engage à lutter contre la drépanocytose

Le gouvernement béninois s'est engagé à lutter contre la drépanocytose, une maladie héréditaire qui cause des impacts socio-économiques pour le pays, a annoncé mercredi à Cotonou le ministre béninois de la Santé, Benjamin Hounkpatin.

Le Bénin n'est en effet pas épargné par cette maladie, avec environ 5% de notre population affectée par les formes graves de drépanocytose", a révélé M. Hounkpatin lors de l'ouverture du 19e Congrès international sur la drépanocytose. Il a rappelé que cette pathologie est responsable de nombreuses complications en particulier chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes enceintes.

"Ces groupes vulnérables sont au cœur de nos préoccupations et de nos actions", a-t-il souligné. En effet, le Bénin est l'un des 12 pays d'Afrique subsaharienne à avoir lancé le dépistage normalisé des nouveau-nés et l'intervention précoce auprès des enfants, selon un rapport sur la drépanocytose de l'Organisation mondiale de la Santé. Il s'agit de la première fois que le Congrès international sur la drépanocytose, qui se tient depuis 18 ans à Strasbourg en France, a eu lieu au Bénin. L'événement, qui durera jusqu'au 12 octobre, a rassemblé les spécialistes de la médecine de 17 pays et de 24 associations en vue de sensibiliser les populations, de briser les croyances et préjugés ainsi que de partager les dernières avancées scientifiques.

APS

VENTRE GONFLÉ

12 aliments conseillés...

L'envie de détacher sa ceinture pour cause de ventre gonflé après un repas n'a rien d'agréable... Si cette sensation est reproduit trop souvent, il est temps de réviser votre assiette !

Pour éviter les ballonnements, il faut agir dans 3 directions. D'abord, veiller à une mastication correcte. On ne gobe pas les aliments, et on n'expédie pas son repas en quelques minutes. On s'assoit dans le calme et on mastique chaque bouchée. Non seulement on va éviter les ballonnements, on digèrera mieux, et en bonus, on sera rassasié plus rapidement. De plus, les aliments qui arrivent dans l'estomac bien mâchés, évitent les fermentations, sources d'inconforts digestifs. Ensuite, le fractionnement des repas peut aider à une meilleure digestion. Mieux vaut manger 5 fois par jour en petites quantités que de se suralimenter 3 fois.

Enfin, dernier réflexe à adopter, la révision de son assiette. On choisit plutôt des viandes maigres sans sauces trop riches, on évite les fritures récurrentes, les épices trop agressives types moutarde forte ou piments. Attention au pain blanc ou industriel. Si vous vous sentez trop souvent ballonné, consommez les fruits à distance des repas ou plutôt cuits. Veillez à ne pas abuser des fibres dures contenues dans les légumineuses (flageolets, lentilles ou pois chiches). Et mixez sur les bonnes combinaisons alimentaires. Préférez le poisson avec des pommes de terre plutôt qu'avec du riz ou des pâtes. A noter que le café, l'eau gazeuse ou le chewing-gum en fin de repas sont à proscrire en cas de gonflements réguliers de l'abdomen.

Pour se sentir léger, il existe de nombreux aliments qui vous procureront une sensation de confort.

1/12 - Les pousses d'épinard

Les fibres contenues dans ce type de légume sont très douces et très tendres. Ce qui ne provoque pas d'agression ou d'irritation du système digestif. Et donc permettent d'éviter les gonflements au niveau abdominal...

2/12 - Le yaourt nature

Le yaourt ne contient pas de lactose, un sucre difficile à digérer au fur et à mesure qu'on avance en âge et qui peut provoquer



des ballonnements. Le petit plus : il est riche en probiotiques qui facilitent la digestion et évitent les complications intestinales.

3/12 - La courgette

La courgette est riche en fibres solubles qui au contraire de celles dites insolubles se digèrent beaucoup mieux et préservent les intestins de toute agression.

4/12 - Le blanc de poulet

Exempt de gras, le blanc de poulet est une catégorie de viande blanche à privilégier pour éviter de voir son tour de taille augmenter après le repas. En effet, contrairement

5/12 - Le gingembre

Cet aliment possède des propriétés anti-inflammatoires et soulage la formation de gaz. De plus, il favorise la digestion en détendant les intestins.

6/12 - La courgette cuite

Ce légume est riche en fibres solubles qui au contraire de celles dites insolubles se digèrent beaucoup mieux et préservent les intestins de toute agression.

7/12 - Les légumes secs

La famille des choux (choux, choux-fleurs, choux de Bruxelles, brocolis...) tout comme les poireaux sont riches en fructanes.

Ces sucres sont constitués de molécules de fructose relictées entre elles par des molécules non digérées. Comme ils ne sont pas digérés correctement, ils provoquent des gaz.

8/12 - Les haricots secs

Les haricots secs renferment une forte teneur en raffinose. Ce sucre multiplie la production de gaz par 12 ce qui explique que la consommation de haricots secs cause des ballonnements. Pour faciliter la digestion des haricots secs, vous pouvez les tremper dans un peu de bicarbonate de sodium alimentaire pendant plusieurs heures avant de les cuire.

9/12 - Les jus de fruits concentrés

Les jus de fruits concentrés tout comme certains fruits (pommes, poires, cerises, pêches, raisin, mangue, papaye...) et les confitures sont riches en fructose. Chez certaines personnes, la malabsorption de ces sucres peut entraîner une production excessive de gaz.

10/12 - L'ail

Chez certaines personnes, l'absence de lactase, une enzyme présente dans l'intestin, empêche de digérer correctement le lactose qui est un composant essentiel du lait. Cela provoque des gaz, des ballonnements.

11/12 - L'oignon

En raison de ses composés soufrés l'oignon est souvent peu digeste surtout lorsqu'il est consommé cru et peut être responsable de ballonnements et de flatulences.

en plus des bulles a tendance à distendre l'appareil digestif.

12/12 - Les jus de fruits concentrés

Les jus de fruits concentrés tout comme certains fruits (pommes, poires, cerises, pêches, raisin, mangue, papaye...) et les confitures sont riches en fructose. Chez certaines personnes, la malabsorption de ces sucres peut entraîner une production excessive de gaz.

13/12 - Le lait

Chez certaines personnes, l'absence de lactase, une enzyme présente dans l'intestin, empêche de digérer correctement le lactose qui est un composant essentiel du lait. Cela provoque des gaz, des ballonnements.

14/12 - L'oignon

En raison de ses composés soufrés l'oignon est souvent peu digeste surtout lorsqu'il est consommé cru et peut être responsable de ballonnements et de flatulences.

15/12 - Les jus de fruits concentrés

Les jus de fruits concentrés tout comme certains fruits (pommes, poires, cerises, pêches, raisin, mangue, papaye...) et les confitures sont riches en fructose. Chez certaines personnes, la malabsorption de ces sucres peut entraîner une production excessive de gaz.

L'anis vert soulage la douleur

Digestion difficile, ballonnements, flatulences : en infusion, les graines d'anis vert écrasées calment tous les troubles digestifs.

L'agence européenne du médicament (EMA) considère comme traditionnellement établi l'usage des graines d'anis pour soulager les douleurs gastro-intestinales modérées, dont les flatulences et les ballonnements.

Dans certains pays, on mâche même une petite cuillerée de graines d'anis à la fin du repas pour faciliter la digestion. L'anis apaise aussi la toux, les symptômes du rhume et de la coqueluche.

Enfin, dans la phytothérapie traditionnelle, il est fréquent de voir cette plante figurer parmi celles qui régulent les règles irrégulières, soulagent les infections urinaires, les affections hépatiques. On s'en sert aussi comme un tonique qui relancerait l'appétit et soutiendrait le désir sexuel.

LES PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Les effets indésirables de l'anis sont rares : quelques réactions allergiques, cutanées ou respiratoires.

Aucune interaction avec d'autres substances n'a été rapportée, toutefois, la prudence est de mise avec les personnes sous traitement anticoagulant (fluidifiant du sang). L'usage de l'anis est déconseillé aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 12 ans.

2 TISANES ANTI-GONFLETTE

Pour dire stop à l'aérophagie : 1 c. à café d'anis vert Verser les graines dans 25 cl d'eau froide. Porter à ébullition. Laisser bouillir 3 minutes. Couper le feu. Couvrir. Laisser infuser 5 minutes.

Posologie : boire 1 tasse après un repas copieux ou après l'effort. Pour dire stop à l'aérophagie : 35 g d'anis ou de romarin - 35 g de bois de réglisse Prendre 2 cuillerées à café du mélange pour 250 ml d'eau, faire bouillir 3 minutes puis infuser 4 minutes, éventuellement avec une tige de citronnelle.

Filter. Boire avec 1 tranche de citron (bio) et ¼ à 1 cuillerée à café de miel d'acacia, qui calme les douleurs intestinales (c'est un réparateur des cellules endommagées), ou de miel de romarin si le foie est surchargé et/ou fatigué.

2/6 - Tendez vos jambes À même le sol, allongez-vous sur le dos. Face à un mur, tendez et collez-

BALLONNEMENTS

Ce n'est pas forcément un intestin irritable

Inconfortables et même parfois douloureux, les ballonnements ne touchent pas seulement les personnes qui souffrent du syndrome de l'intestin irritable. On fait le point sur les causes les plus fréquentes qui font gonfler le ventre et gargouiller vos intestins.

Contrairement à une idée reçue, les ballonnements n'arrivent pas seulement après un repas de famille - un peu trop copieux. Mais ce ventre qui gonfle est dû au fait que votre corps n'arrive pas à décomposer correctement la nourriture que vous avez avalée. Cela crée alors des gaz qui s'accumulent dans votre estomac et dans les intestins, et qui transforment votre abdomen en ballon de baudouche.

Ce type de gêne abdominale, qui touche deux fois plus de femmes que d'hommes, peut surgir à tout moment et parfois durer des heures, sans qu'aucun médicament anti-acide ne parvienne à vous soulager. On fait le point sur ce qui peut provoquer ces douleurs abdominales.

DES BALLONNEMENTS LIÉS AU STRESS

Lorsque le stress nous frappe durement, certains de nos organes réagissent en envoyant le sang de circuler librement dans la sphère digestive. Les conséquences se font alors sentir sur le transit, provoquant de la constipation, de la diarrhée ou des ballonnements. Mais le stress n'est pas le seul coupable. En effet, lorsque nous sommes anxieux, nous avons la fâcheuse habitude de mâcher du chewing-gum ou de boire des sodas gazeux, ce qui ne fait qu'ajouter de l'air dans l'estomac. Cet effet collatéral ne peut que vous inciter à trouver le bon moyen pour combattre le stress autrement.

LA DÉSHYDRATATION EN CAUSE

Tout comme le corps s'accroche à la graisse lorsqu'on se lance dans un régime draconien, il commence à retenir les fluides lorsqu'il est déshydraté. Et toute cette eau qui



UNE MAUVAISE ALIMENTATION QUI BALLONNE

Ce ne sont pas les aliments trop riches en grasses mais les aliments à forte capacité fermentescible qui favorisent la production de gaz intestinaux. C'est le cas des haricots, des choux de Bruxelles (alors que le chou-fleur est un ami de vos intestins), du céleri, des

pruneaux, des bananes, du germe de blé.

Manger trop salé peut également provoquer de la rétention d'eau et vous donner le sentiment d'être gonflé. Enfin, si vous avez une alimentation riche en fibres mais que vous ne buvez pas assez, vous avez de grands risques d'irriter votre intestin.

DES MÉDICAMENTS QUI IRRITENT L'INTESTIN

Dans la longue liste des effets indésirables possibles de chaque médicament, la constipation, la diarrhée et les troubles intestinaux sont souvent en première ligne. C'est notamment le cas pour tous les traitements qui contiennent du lactulose et du sorbitol ainsi que les

anti-diabétiques à base d'acarbose (comme le Glucor).

Si vous n'avez d'autre choix que prendre ces traitements, vous pouvez soulager les ballonnements à l'aide des médecines douces. Avec l'acupuncture : chaque jour, à l'aide du pouce et de l'index, appuyez sur l'angle que forment le pouce et l'index de l'autre main, pendant deux minutes.

Avec les huiles essentielles : préparez un mélange, à parts égales, d'huiles essentielles de cardé, de coriandre et de muscade. Avec une quinzaine de gouttes de ce mélange, frottez-vous l'abdomen, dans le sens des aiguilles d'une montre. Procédez ainsi après chaque repas, en cure de 3 semaines.

6 exercices pour apaiser vos ballonnements

1/6 - Respirez avec le ventre

Premier conseil : la respiration ventrale. Cette méthode va vous permettre de masser vos intestins et d'améliorer votre transit intestinal. Allongez-vous sur le dos. Prenez une grande inspiration, puis bloquez quelques secondes.

Concentrez-vous pour ne gonfler que votre ventre, et non votre poitrine. Vos abdominaux vont se resserrer, ce qui permettra de soulager vos intestins. Pour évacuer l'air, vos abdominaux vont se contracter à la fin de l'expiration. Ne gardez aucun air en vous, et essayez de rapprocher votre colonne vertébrale et votre nombril.

2/6 - Tendez vos jambes

À même le sol, allongez-vous sur le dos. Face à un mur, tendez et collez-

3/6 - Étirez vos muscles

Et si vos ballonnements étaient la conséquence d'une tension musculaire ? Pour détendre et relâcher vos muscles, les étirements peuvent être efficaces. Debout, les jambes écartées d'une largeur du bassin, lancez vos bras vers le ciel.

Penechez votre buste de droite à gauche. Maintenez la position quelques secondes de chaque côté et répétez l'exercice.

4/6 - Travaillez vos abdominaux

Qu'il dit ballonnements, dit souvent constipation. Effectuer des abdominaux vous aidera à relancer votre transit intestinal et prévendra vos ballonnements.

Le gainage ou l'exercice des abdominaux permet de travailler en profondeur votre bas du ventre ! Votre angle abdominale prodigue alors des massages aux organes : ils stimulent la paroi intestinale et facilitent même votre digestion.

5/6 - Réalisez des torsions

Vous avez déjà pensé à... vous essorer ? Tout comme vous le faites avec votre lingette pour retirer l'excès d'eau, les torsions vont vous permettre d'essorer vos intestins et soulager vos ballonnements ! Cette pratique favorisera la bonne reprise de votre transit. Allongez-vous sur le dos, placez vos bras en croix et respirez vos jambes. Maintenant, basculez-les de droite à gauche sans décoller vos épaules du sol. Faites cet exercice plusieurs fois d'affilée. Privilégiez des mouvements lents focalisés sur votre respiration.

6/6 - Réalisez des torsions

Vous avez déjà pensé à... vous essorer ? Tout comme vous le faites avec votre lingette pour retirer l'excès d'eau, les torsions vont vous permettre d'essorer vos intestins et soulager vos ballonnements ! Cette pratique favorisera la bonne reprise de votre transit. Allongez-vous sur le dos, placez vos bras en croix et respirez vos jambes. Maintenant, basculez-les de droite à gauche sans décoller vos épaules du sol. Faites cet exercice plusieurs fois d'affilée. Privilégiez des mouvements lents focalisés sur votre respiration.

...et 12 à éviter

1/12 - Les crudités

L'été, les salades se déclinent en fonction de nos envies. Si vous souffrez de ballonnements, limitez un peu les crudités, plus difficiles à digérer. Pensez à mixer des légumes crus et des légumes cuits, par exemple des haricots verts, des courgettes ou des aubergines.

2/12 - La mie de pain

Globalement, tous les aliments aérés (contenant beaucoup d'air) doivent être évités, comme les boissons gazeuses par exemple, la mie de pain, les soufflés, les glaces ou encore les merguez.

3/12 - Les boissons gazeuses

Les boissons gazeuses libèrent du gaz dans le tube digestif et favorisent donc les ballonnements. Si les boissons contiennent du fructose ou du sorbitol, deux sucres qui peuvent être mal digérés, c'est pire.

4/12 - Les choux de Bruxelles

La famille des choux (choux, choux-fleurs, choux de Bruxelles, brocolis...) tout comme les poireaux sont riches en fructanes.

Ces sucres sont constitués de molécules de fructose relictées entre elles par des molécules non digérées. Comme ils ne sont pas digérés correctement, ils provoquent des gaz.

5/12 - Les fritures

Les aliments frits et rissoles sont riches en graisses qui stagnent longtemps au niveau de l'estomac. Cette digestion difficile se traduit par des ballonnements et des flatulences.

6/12 - L'alcool

Tous les alcools sont riches en sucre susceptible de provoquer une fermentation intestinale. La bière qui contient

SAHARA OCCIDENTAL

Poursuite des travaux de la 3^e édition du Forum international de la jeunesse

Les travaux de la 3^e édition du Forum international de la jeunesse pour la solidarité avec le Sahara occidental se poursuivent samedi, à Bilbao en Espagne avec la participation d'environ 220 représentants de délégations venues des quatre coins du monde.



Lors de la deuxième journée des travaux débutés la veille, les participants vont se répartir sur les 4 ateliers prévus durant le forum. L'atelier "Une occupation financée par nos propres ressources" va aborder le pillage par le Maroc des ressources naturelles du Sahara occidental et la campagne de greenwashing associée à ses projets d'énergie renouvelable.

Il analysera comment l'extraction de ressources, telles que la pêche et le phosphate, impacte la population sahraouie et comment le Maroc utilise l'énergie verte sans le consentement du peuple sahraoui. Les participants exploreront les implications éthiques et juridiques de cette question, en recherchant des solutions respectueuses des droits sahraouis.

L'atelier "Façonner le récit" vise à analyser les différents récits et acteurs qui ont influencé le conflit sahraoui depuis des décennies. A travers le dialogue et la réflexion critique, les participants examineront comment les récits ont affecté la perception du conflit et chercheront à créer un récit collectif

adapté aux événements actuels. L'objectif est de favoriser une compréhension plus profonde et de générer de nouvelles perspectives pour aborder le conflit à partir d'une approche moderne.

L'atelier "Tracer des routes de solidarité" sera axé sur la participation active des jeunes à la cause sahraouie. Les participants travailleront en groupes pour identifier les principaux problèmes entravant le soutien à la cause sahraouie et proposeront des solutions pratiques. Ensuite, ils formeront un groupe de travail pour développer des stratégies d'action viables. L'objectif est de favoriser la collaboration entre les participants et de promouvoir une action collective et organisée en faveur de la cause du Sahara occidental. Intitulé "Jeunesse sahraouie: perspectives d'avenir", le quatrième atelier se concentrera sur la discussion des résultats du diagnostic sur la situation de la jeunesse sahraouie et l'élaboration de propositions pour le nouveau Plan Jeunesse 2025-2030. Les participants seront divisés en sous-groupes pour analyser des sujets tels que l'emploi, la formation et les inégalités entre les sexes. Par la suite, chaque groupe proposera des actions concrètes pour relever ces défis et se réunira pour concevoir des solutions répondant aux besoins de la jeunesse sahraouie.

La deuxième journée des travaux du Forum international de la jeunesse va également connaître la présentation de l'exposition: "Mémoire graphique du peuple sahraoui". Des événements parallèles ayant trait à la "Géopolitique du Sahara occidental: positions des pays sur le conflit et perspective globale", "Le rôle des jeunes femmes dans la résolution des conflits: donner du pouvoir aux voix sur la voie de la liberté" et "Voix réduites au silence: récits du Sahara occidental et blocus médiatique" seront également au programme.

Des politiciens basques réitèrent leur soutien à la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination

Des politiciens basques ont réitéré samedi à Bilbao en Espagne leur soutien inconditionnel à la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination, mettant l'accent sur les relations historiques qui lient cette communauté autonome au Sahara occidental. "L'engagement du peuple basque envers le peuple sahraoui date de nombreuses années et se concentre sur les droits de l'Homme", a indiqué dans une déclaration à l'APS la ministre du Bien-être, de la Jeunesse et du Défi démographique du gouvernement basque Nerea Melgosa, en marge des travaux de la 3^e édition du Forum international de la jeunesse pour la solidarité avec le Sahara occidental. Faisant savoir que les similitudes entre les peuples sahraoui et basque ont été abordées à maintes reprises, la ministre a insisté sur le rôle important des jeunes et de la

femme sahraouis dans la résistance au Sahara occidental. "Nous pensons que dans la lutte des femmes pour un monde meilleur, les Sahraouies constituent un modèle (et) les jeunes jouent également un rôle essentiel", a-t-elle déclaré, relevant qu'il est important de donner de l'espoir et d'élaborer des politiques qui aident les jeunes à voir cet espoir dans les Camps de réfugiés, afin qu'ils ne perdent pas l'esprit de résistance.

Par ailleurs, la ministre basque a rappelé que les relations entre les peuples basque et sahraoui remontent à de nombreuses années et reposent sur un engagement commun en faveur de l'identité populaire. De son côté, la présidente du Conseil de la jeunesse du Pays basque, Iratxe Uriarte, a expliqué que la position de cette région autonome envers le peuple sahraoui "est ferme et claire. Nous

soumme contre toute violation des droits de l'Homme". "En tant que peuple, nous avons vécu les souffrances de la dictature et recherchons la paix, la justice et les droits de l'Homme", a-t-elle également souligné.

D'autre part, Iratxe Uriarte a indiqué que le Conseil de la jeunesse du Pays basque s'est rendu dans les Camps de réfugiés sahraouis afin de créer des opportunités de coopération avec la jeunesse sahraouie. La représentante du parti Euskal Herria Bildu, Edurne Benito a, quant à elle, qualifié les relations qui lient sa formation politique au peuple sahraoui d'"excellentes". "Pour cette raison, notre présence (à ce forum) est nécessaire et très importante afin d'établir des relations avec la jeunesse sahraouie et créer des ponts de communication avec son homologue basque", a-t-elle dit.

GUINÉE

Les ministres interdits de sortie du pays durant les trois prochains mois (officiel)

Le gouvernement de la Guinée interdit à ses ministres de sortir du territoire national sans accord exceptionnel du chef de l'Etat durant les trois prochains mois, a annoncé le secrétaire général du gouvernement, Benoît Kamano, dans un communiqué. "A compter de ce jour jusqu'au 31 décembre 2024, aucune sortie du territoire ne sera admise sauf accord exceptionnel du chef de l'Etat", a-t-il indiqué. De plus, "il est demandé à tous les ministres en mission à l'étranger d'y mettre fin et de regagner le territoire national, toute activité cessante, sur instruction du

président, Mamadi Doumbouya". Par ailleurs, les secrétaires généraux des ministères ou les ambassadeurs accrédités auprès des pays et des institutions internationales seront chargés de la représentation de leur pays à l'extérieur, précise le texte. Le porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, a expliqué au site d'information GuinéeNews que M. Doumbouya avait pris cette décision afin de réduire des voyages jugés onéreux et futiles. C'est pour lui "une excellente décision pour une bonne (...) et rationnelle utilisation des ressources de l'Etat".

SOUDAN DU SUD

Le nombre de réfugiés atteint plus d'un demi-million (HCR)

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé, vendredi, que le Soudan du Sud accueille désormais plus d'un demi-million de réfugiés dans 30 localités du pays, principalement dans les camps de réfugiés de Mabán, Jamjang, Wedweil et Gorom. "Alimenté par le conflit en cours au Soudan, ce chiffre a presque doublé depuis 2023", a affirmé le HCR, soulignant l'impact croissant de la crise dans toute la région. Selon l'agence onusienne, le Soudan du

Sud est le deuxième pays à avoir accueilli le plus grand nombre de personnes fuyant le Soudan. "La population de réfugiés au Soudan du Sud a presque doublé en moins de 18 mois et nous nous attendons à ce que la situation soit pire encore. Le conflit au Soudan frappe le Soudan du Sud plus durement que tout autre pays de la région et s'ajoute aux immenses défis auxquels le pays est confronté", a déclaré Marie-Hélène Verney, représentante du HCR au Soudan du Sud. "Le HCR

et d'autres acteurs humanitaires ont été en première ligne de la réponse humanitaire et appellent maintenant d'autres acteurs à se joindre aux efforts pour aider le Soudan du Sud à intégrer les centaines de milliers de personnes qui sont arrivées", a déclaré Marie-Hélène Verney. "Il est clair cependant que la seule solution est la fin du conflit au Soudan. Le Soudan du Sud est sous le choc et ne peut pas continuer à endurer autant de souffrances", a ajouté M. Verney.

KENYA

Le gouvernement annonce l'envoi de 600 policiers supplémentaires en Haïti après de nouvelles attaques

Le Kenya enverra 600 policiers supplémentaires en Haïti le mois prochain pour renforcer une mission internationale de lutte contre les gangs, a déclaré vendredi le président William Ruto lors d'une visite du Premier ministre haïtien destinée à accélérer les déploiements au sein de la force. Ruto a déclaré aux journalistes que la mission avait pour objectif d'améliorer la sécurité en Haïti, qualifiant la lutte contre les gangs de "bataille que nous pouvons gagner". Il a ajouté que les 600 officiers supplémentaires mobilisés par le Kenya étaient en formation et seraient prêts à prendre leurs fonctions le mois prochain.

Le Kenya a envoyé déjà 400 policiers en Haïti pour participer à l'opération de soutien à la sécurité multinationale (MSS), autorisée par l'ONU en juin dernier. Les gangs lourdement armés, qui contrôlent des parties de la capitale Port-au-Prince, ont mené, la semaine dernière, l'une des attaques les plus meurtrières du pays ces dernières années, tuant au moins 115 personnes dans une région agricole, selon les autorités. Plus de 700.000 personnes en Haïti ont fui leurs foyers et plus de cinq millions de personnes souffrent de la faim, soit près de la moitié de la population, selon les Nations Unies.

TUNISIE

L'instance électorale confirme la victoire du candidat Kais Saïed

Le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Farouk Bouasker, a annoncé, vendredi soir, les résultats définitifs de l'élection présidentielle en Tunisie, confirmant ainsi la large victoire du candidat Kais Saïed dès le premier tour avec 90,69 % des voix. Lors d'une conférence de presse, Bouasker a déclaré que le candidat Kais Saïed (66 ans) a obtenu 2 438 954 voix, tandis que le candidat Ayachi Zammel a récolté 197 531 voix (soit 7,35 %) et le candidat Zouheir Maghzaoui a obtenu 52 903 voix (soit 1,97 %).

Selon Bouasker, le nombre total de votants en Tunisie et à l'étranger s'élève à 2 808 548 sur un total de 9 753 217 électeurs inscrits dans le registre électoral. Bouasker a ajouté qu'aucun recours n'a été intenté auprès de la Cour d'appel de Tunis par les candidats définitivement retenus. A l'expiration du délai de recours, le conseil de l'ISIE a validé "la victoire définitive du candidat Kais Saïed à ce scrutin présidentiel après avoir obtenu la majorité absolue des voix des électeurs."

L'élection présidentielle de 2024 s'est tenue en Tunisie dimanche dernier (6 octobre), tandis que les Tunisiens de l'étranger ont voté les 4, 5 et 6 du même mois dans 59 pays. Le taux de participation au scrutin s'est établi à 28,8 %.

APS

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: MSF appelle à l'acheminement de matériel humanitaire dans le nord

L'ONG humanitaire Médecins sans frontières (MSF) a appelé à l'acheminement de matériel humanitaire dans le nord, où l'armée sioniste assiège des milliers de personnes, notamment dans le camp de Jabalia théâtre de bombardements meurtriers.



L'organisation a demandé, vendredi "des mesures visant à garantir la protection des civils et des hôpitaux et à permettre l'entrée le plus rapidement possible dans le nord

des fournitures humanitaires dont le besoin est urgent". "Personne n'est autorisé à entrer ou à sortir, et quiconque essaie est tué", a déclaré Sarah Woelstick, coordinatrice du

projet MSF, notant que "cinq membres du personnel de MSF sont coincés dans le camp, craignant pour leur vie".

Haidar, un chauffeur de MSF, cité par l'ONG, coincé dans le camp de Jabalia, raconte : "Nous étions à l'hôpital Al-Yemen Al-Saeed, mais ils l'ont bombardé et près de 20 personnes ont été tuées. Je ne sais pas quoi faire, nous pourrions mourir à tout moment. Les gens meurent de faim. J'ai peur de rester, mais j'ai aussi peur de partir". MSF a expliqué que les forces sionistes "ont émis des ordres d'évacuation le 7 octobre dans le camp de Jabalia et ont mené des attaques au même moment, empêchant les gens de quitter la zone en toute sécurité. Les expulsions forcées et les bombardements de quartiers par l'armée transforment le nord de Ghaza en décombrés inhabitables".

Attaques sionistes contre la FINUL: les dix membres élus du Conseil de sécurité expriment leur "profonde préoccupation"

Les dix membres élus du Conseil de sécurité de l'ONU (E10), dont l'Algérie, ont exprimé leur "profonde préoccupation" au sujet des attaques contre plusieurs positions de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) les 10 et 11 octobre, au cours desquelles plusieurs soldats de la paix ont été blessés. Dans un communiqué de presse publié vendredi soir, ils ont appelé "toutes les parties à respecter le droit international huma-

nitaire et la sécurité du personnel et des locaux de la FINUL".

Ils ont souligné que "toute attaque délibérée contre les soldats de la paix constitue une grave violation du droit international humanitaire et de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et doit cesser immédiatement". Les dix membres élus ont réitéré dans le communiqué "leur soutien à la FINUL et souligné son rôle dans le soutien de la stabilité ré-

gionale". Ils ont également exprimé leur "profonde préoccupation" face à la hausse du nombre des victimes et des souffrances des populations civiles, à la destruction des infrastructures civiles et au nombre croissant de personnes déplacées à l'intérieur du Liban. Enfin, ils ont appelé à "un cessez-le-feu immédiat, au strict respect du droit international humanitaire et au respect et à la mise en œuvre complets de la résolution 1701

(2006) du Conseil de sécurité".

Judi, la FINUL a annoncé dans un communiqué qu'un char de l'armée sioniste avait tiré sur son QG dans le sud du Liban faisant deux blessés parmi les soldats indonésiens. Elle a indiqué que les forces sionistes avaient tiré "de façon répétée" sur ses positions. Puis vendredi, le Liban a dénoncé de nouveaux tirs sionistes sur une position des Casques bleus dans le sud du pays.

Ghaza : le bilan de l'agression sioniste s'élève à 42.175 martyrs et 98.336 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 42.175 martyrs et 98.336 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, indiquent samedi les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, "49 martyrs et 219 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de la

bande de Ghaza, suite aux 5 massacres commis par l'occupation contre des familles palestiniennes au cours des dernières 24 heures".

Un bilan précédent faisait état de 42.126 martyrs et 98.117 blessés. Les autorités palestiniennes ont affirmé qu'"il y a encore un certain nombre de victimes sous les débris et sur les routes, et

que les ambulances et les équipes de la Défense civile ne peuvent pas les atteindre". Outre les martyrs et les blessés, le génocide sioniste qui se poursuit dans la bande de Ghaza depuis un an, a causé des destructions massives de bâtiments résidentiels et d'infrastructures et une famine meurtrière.

Ghaza: les bombardements continus de l'armée sioniste portent atteinte au droit international (ONU)

La haute représentante de l'ONU pour les affaires de désarmement, Izumi Nakamitsu, a qualifié vendredi d'"alarmants" les bombardements incessants de l'armée sioniste sur Ghaza et déclaré qu'ils avaient eu "un impact sur l'ensemble de l'ordre international fondé sur le droit international". Izumi Nakamitsu a affirmé que les attaques systématiques de l'armée sioniste dans la bande de Ghaza "avaient non seule-

ment eu un impact sur les progrès en matière de désarmement, mais peut-être (aussi sur) l'ordre international dans son ensemble qui est fondé sur le droit international".

Elle a souligné lors d'une conférence de presse la nécessité de revenir au respect du droit international et de la Charte des Nations unies. Notant que "le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le haut-commissaire des Nations

unies aux droits de l'homme, Volker Türk, et d'autres organes de l'ONU partagent le même point de vue", la responsable onusienne a déclaré que "le message a été très clair. Ce que nous devons vraiment faire, c'est rétablir le respect du droit international".

Lorsqu'on lui a demandé si elle trouvait cette tendance alarmante, Nakamitsu a répondu : "Absolument, oui". Affirmant que l'équipe de dés-

armement de l'ONU "travaille avec de nombreux pays pour garantir que des armes explosives de grande taille ne soient en aucun cas utilisées dans les grandes zones urbaines", Nakamitsu a également mis en garde contre "les risques nucléaires croissants". "Nous espérons que nous serons en mesure d'inverser la trajectoire actuelle, plutôt malheureuse et très dangereuse", a-t-elle conclu.

LIBAN

11 martyrs dans des frappes aériennes sionistes sur Baalbek et le sud du Liban

11 personnes sont tombées en martyres et d'autres ont été blessées, vendredi, dans des bombardements perpétrés par l'aviation et l'artillerie d'occupation sioniste, visant des bâtiments résidentiels dans les gouvernorats de Baalbek-Hermel, de Nabatiyeh, du Sud et de la Bekaa, à l'est du Liban. L'agence de presse libanaise ANI a rapporté que 5 personnes sont tombées en martyres et d'autres blessées dans un bombardement sioniste qui a visé une maison dans la ville de Budai à Baalbek-Hermel.

Vendredi matin, les équipes de la protection civile ont pu récupérer le corps d'une personne à Rayak (est), tandis que les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivaient après un raid qui a visé jeudi un immeuble de la ville. Quatre libanais sont morts en martyrs lors d'une frappe aérienne sioniste visant un immeuble résidentiel dans la ville de Jebshit à Nabatiyeh, a ajouté l'agence ANI.

A Tyr, une femme est tombée en martyre des suites de ses blessures subies il y a quelques jours lors d'un bombardement sioniste sur une maison de la ville, selon la même source. Les avions de guerre de l'occupant sioniste ont également frappé les villes de Tibnin et la tour Qalawayh Tibnin à Bint Jbeil, Nabatiyeh, faisant des victimes. A l'est, l'aviation sioniste a lancé deux bombardements sur la ville de Karak, dans la Bekaa.

Vendredi matin, des avions de l'agresseur sioniste ont attaqué la ville de Zararia, dans le district de Sidon, dans le gouvernorat du Sud, et ont également pris pour cible une maison dans la ville de Tair Harfa, au sud de Tyr. Jeudi soir, l'aviation de guerre sioniste a mené deux raids sur Beyrouth, causant la mort en martyres de 22 personnes et en blessant 117 autres, selon un bilan du ministère libanais de la Santé, tandis que les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent dans les deux endroits. Depuis le 23 septembre dernier, l'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'il commet en Palestine depuis le 7 octobre 2023 pour inclure le Liban, en lançant des frappes aériennes sans précédent, et a également lancé une incursion terrestre dans son sud, ignorant les avertissements internationaux et les résolutions de l'ONU.

ONU

L'organisation appelle à "éliminer" les armes nucléaires, des "engins de mort"

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé vendredi les dirigeants mondiaux à faire preuve de "clairvoyance" et à éliminer les "engins de mort" que sont les armes nucléaires, après la remise du Nobel de la Paix à un groupe anti-armes atomiques. L'organisation japonaise Nihon Hidankyo, qui regroupe des survivants des bombardements nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki en 1945, a été consacrée vendredi par le comité Nobel "pour ses efforts en faveur d'un monde sans armes nucléaires et pour avoir démontré, par des témoignages, que les armes nucléaires ne doivent plus jamais être utilisées".

"Les survivants de la bombe atomique d'Hiroshima et de Nagasaki, également connus sous le nom d'hibakusha, sont des témoins altruistes et des garants de la mémoire de l'horrible coût humain des armes nucléaires", a réagi M. Guterres, dans un communiqué, relayé par des médias. "Les armes nucléaires restent un danger clair et présent pour l'humanité, qui apparaît à nouveau dans la rhétorique quotidienne des relations internationales", a-t-il ajouté, exhortant les dirigeants du monde à être "aussi clairvoyants que les hibakusha" et à considérer les armes nucléaires "pour ce qu'elles sont: des engins de mort qui n'offrent ni sûreté, ni protection, ni sécurité". Pour le chef de l'ONU, la seule façon d'éliminer la menace des armes nucléaires "est de les éliminer complètement".

APS

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE La ministre de la Culture participe à Amman à l'ouverture de la 23^e édition

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a participé, jeudi soir au Centre jordanien des expositions (Amman) à l'ouverture de la 23^e édition du Salon international du livre en compagnie de son homologue jordanien, Moustafa Erawahda, a indiqué un communiqué du ministère, rappelant que l'Algérie y participe en tant qu'invité d'honneur.



Dans son allocution à l'ouverture du salon placé sous le slogan "Al Qods capitale de la Palestine", Mme Mouloudji s'est félicitée des relations algéro-jordanaises, affirmant qu'il est tout à fait naturel que la Jordanie affiche une telle hospitalité et estime à l'égard des pays arabes frères, notamment l'Algérie, reconnaissante à jamais envers le royaume de Jordanie, roi et peuple, pour son élan de solidarité pendant la Glorieuse révolution". La ministre a mis en avant "les relations unissant l'Algérie et la Jordanie qui se sont approfon-

dies depuis des décennies grâce à la coordination bilatérale et aux visites officielles de haut niveau en sus de nombreux accord et memorandum d'entente signés par les deux pays". Cette rencontre est "une opportunité pour démontrer aux frères jordaniens, ainsi qu'à tous les peuples arabes frères, que l'Algérie demeure fidèle au militantisme garantissant aux frères leur place privilégiée, et c'est le rôle que nous jouons toujours pour l'unification des rangs arabes face aux nouveaux conflits et aux nouvelles crises", a estimé la minis-

tre, soulignant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'était engagé en faveur de "l'unité arabe, notamment en cette conjoncture difficile que connaît notre nation à cause de l'agression barbare contre la Palestine, pays frère, et contre nos frères dans la bande de Gaza et au Liban".

Accompagnée du ministre jordanien de la Culture et des délégations officielles, la ministre de la Culture et des Arts, s'est rendu au stand de l'Algérie, et à ceux du ministère jordanien de la Culture et de la grande municipalité

d'Amman. L'Algérie, invitée d'honneur de la 23^e édition du Salon international du livre d'Amman, participe avec un programme culturel distinctif qui reflète la richesse de la culture algérienne, outre, la présence de la délégation officielle du ministère de la Culture et des Arts et des établissements sous tutelle, et la participation d'un nombre d'écrivains algériens. La 23^e édition du Salon, qui se tiendra jusqu'au 19 octobre en cours, connaît la participation de 400 maisons d'éditions jordaniennes, arabes et internationales.

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE Le long métrage "Mandoub Eleil" décroche le "Wihr d'or"

Le long métrage "Mandoub Eleil" du réalisateur saoudien Ali Al-Kalthami a décroché le "Wihr d'or", premier prix de la 12^{ème} édition du Festival international d'Oran du film arabe, clôturé jeudi soir. Ce film raconte l'histoire d'un homme célibataire et troublé, qui se perd chaque nuit, seul et inquiet dans la foule et les rues de Riyad, entre perte d'émotion, perte de son emploi et la livraison des commandes. Toutes les circonstances le poussent à abandonner ses principes dans un monde auquel il ne comprend rien.

Le long métrage "Al Murhakun" du réalisateur yéménite Amr Jamal a, pour sa part, reçu le Wihr d'argent, tandis que le Wihr de bronze est revenu au film "Messi Baghdad" du réalisateur irakien Suhaim Omar Khalifa. Onze œuvres de plusieurs pays arabes étaient en compétition pour le prix "Wihr d'Or" dans la catégorie longs métrages, qui ont été évaluées par un jury supervisé par le réalisateur tunisien-français Sami Bouajila.

Les consécration dans la catégorie des longs métrages de ce festival, dont la cérémonie de clôture a vu la présence des autorités locales et des personnalités du cinéma algérien et arabe, ont concerné le prix de la meilleure interprétation féminine pour l'actrice Jordanienne Mona Haoua pour son rôle dans le film "Inchaallah walad", tandis que Samir Hakim a reçu le prix de la meilleure interprétation masculine pour son rôle dans le film "Ardh Al Intiqam (Terre de vengeance)".

Pour la catégorie des courts métrages, le premier prix a été décerné au film "Leni Africo" du réalisateur Tunisien Marouane Labib, avec des mentions spéciales du Jury pour les Films Mauritanien "walidouk ala arjah" (Ton père... probablement) des frères Tolba, le film Irakien "Transit" De Bakir Al Rabii et le film égyptien "Nahnou fi hadja ila moussaadat kaounia" du réalisateur Ahmed Imad.

Le prix jury pour la Critique a été attribué au film Algérien "Ardh Al Intiqam (Terre de vengeance)" du réalisateur algérien Anis Djaad avec une mention spéciale pour le film égyptien "Ikhtiar Mariam" du réalisateur Mahmoud Yahia. Pour la catégorie du documentaire-court, le film "Tah-touh" du réalisateur algérien Mohamed Ouali a reçu le Prix du Meilleur film pour cette catégorie en compétition au festival.

Le prix du meilleur Film documentaire-long a été attribué au film "Moutaradat Al Dhawe Al Moubhir" du réalisateur Syrien Yasser Guassab, avec une mention spéciale du Jury pour le film "Kapitana" du réalisateur tunisien Houssein Sansa. Plusieurs personnalités ont été honorées, lors de cette cérémonie de clôture, en l'occurrence l'actrice algérienne Fadila Hachemaoui et l'acteur égyptien Fathi Abdoulouhab.

Dans son allocution de clôture, le commissaire du Festival, Adeldkader Djriou, a souligné que cette édition "assez spéciale" était une occasion pour les professionnels du cinéma

arabe de "parler, de discuter de la réalité du cinéma, de nos rêves, de nos ambitions et nos aspirations", ajoutant : "Je suis très heureux que le Festival d'Oran s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Avec la détermination et l'amour de chacun, ce rendez-vous à été une véritable réussite".

Pour rappel, plus de 60 films de 17 pays arabes, dont plus de 40 œuvres cinématographiques étaient en lice, dans le cadre de la compétition officielle, et ce, dans quatre catégories : longs métrages, courts et longs métrages de fiction et courts et longs métrages documentaires, dont 10 films algériens, supervisés par des jurys comptant d'éminentes personnalités du septième art.

La nouveauté de cette édition résidait dans la présentation d'œuvres cinématographiques en avant-première arabe, africaine et mondiale, avec l'introduction de nouvelles sections, telles que "les Documentaires d'Oran", "les Classiques d'Oran" et "les Spectacles du tapis rouge", le Prix du Jury de la Critique, en plus de l'organisation d'une soirée spéciale pour les familles, intitulée "Cinéma d'animation", ainsi que la programmation d'un colloque sur les "Films restaurés". En solidarité avec le peuple palestinien, un programme a été dédié à Gaza avec comme titre "Distance zéro... de Gaza à Oran", qui comprend la projection de 22 œuvres filmées, réalisées et produites dans la bande de Gaza. D'autre part, cette édition a célébré le cinéma irakien, outre la programmation d'autres activités.

MUSIQUE CHAABI La 9^e édition du Grand Prix El Hachemi Guerouabi du 23 au 26 octobre à Alger

La neuvième édition du Grand Prix "El-Hachemi-Gueraoubi", se déroulera du 23 au 26 octobre au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, sous le slogan, "El Djazair zinet el bouldane", a annoncé l'Association culturelle éponyme. Initialement prévu du 17 au 20 juillet 2024 avant d'être reporté en signe de solidarité avec la Palestine et le peuple de Ghaza, victime (depuis le 7 octobre 2023 à ce jour encore) d'agressions barbares perpétrées par l'armée terroriste sioniste, ce grand événement national qui marquera le 18^e anniversaire de la disparition du maître de la chanson chaabi, El Hadj El Hachemi Guerouabi (1938-2006).

Signe d'un intérêt croissant accordé au fil des années par la jeunesse algérienne à cet événement devenu incontournable, les 150 inscrits cette année à ce grand concours national, desquels la commission de sélection n'a retenu que 18 candidats, qui entreront en compétition durant trois jours, laissant le dernier soir à la clôture de cette 9^e édition et l'annonce des lauréats du podium et du prix du jury", expliquent les organisateurs. Les qualifiés à la phase finale du Grand Prix "El-Hachemi-Gueraoubi", seront évalués par un jury de professionnels expérimentés, composé, à la présidence de ce collectif par l'auteur-compositeur et interprète de la chanson chaabi, Mohamed El Amraoui, secondé par le compositeur, spécialiste en musique et en techniques de l'instrument, Mohamed Rouane et du professeur, poète et chercheur dans le patrimoine et la poésie du Melhoun, Khaled Chahhal.

Les concurrents seront soutenus par l'Orchestre "El-Hachemi-Gueraoubi", dirigé par "Smail Ferkioui au piano" et animé par "les lauréats des éditions précédentes", ainsi que par la troupe de voix féminines "Leryem", également animée par "les anciennes lauréates de ce concours annuel", ont encore indiqué les organisateurs. En marge de la compétition, plusieurs activités seront au programme de cette 9^e édition qui prévoit d'abord une invitation à revivre et méditer le souvenir de ce grand Maître de la chanson chaabi, à travers une exposition de photographies qui lui sera consacrée, renforcée par quelque uns de ses effets personnels, dont son instrument de prédilection et les "recueils" des textes qu'il interprétait (Z'mam).

D'autre part, les artistes de renom, Hamidou, Hassiba Abderraouf, Mohamed El Amraoui, Mohamed Rouane et Abdelkader Chaou, célébreront l'œuvre consistante du Cheikh, en restituant au public, certains des refrains qui ont marqué sa carrière. Des hommages seront, par ailleurs rendus à de grandes figures disparues de la chanson algérienne à travers la projection de documents filmés retraçant leurs carrières artistiques, celles du Cheikh El Hasnaoui (1910-2002), la grande Seloua (1935-2021) et Kamel Messaoudi (1961-1998) notamment.

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, la wilaya d'Alger et l'Office national du droit d'auteur et des droits voisins (ONDA), le Grand Prix "El-Hachemi-Gueraoubi", créé en 2014, vise à préserver et transmettre le patrimoine de la chanson chaabi, par la découverte et la promotion de jeunes et nouveaux talents dans ce genre de musique populaire.

INTERNET Plus de 1,5 million de foyers connectés au FTTH (ministère)

Le nombre de foyers connectés au réseau internet très haut débit en fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) a dépassé le seuil de 1,5 million, a annoncé samedi le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué.

"Conformément à l'objectif de numérisation globale et en application des directives de Monsieur le Président de la République concernant la généralisation de la technologie de la fibre optique, la mise en œuvre du plan d'action a permis d'atteindre 1,5 million de foyers connectés au réseau de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH)", précise la même source.

Cette avancée couronne la tendance à la hausse du nombre total de foyers bénéficiant de cette technologie moderne, qui est passée de 53.000 foyers au début de l'année 2020 à un seuil d'un million de foyers en novembre 2023 avant de dépasser 1,5 million de foyers début octobre 2024 à travers le territoire national, note le ministère.

"Cette évolution quantitative s'accompagne d'une amélioration qualitative de la



vitesse de débit disponible pour les abonnés", relève le communiqué, soulignant qu'Algérie Télécom a lancé des offres promotionnelles pour ceux souhaitant bénéficier de débits élevés allant jusqu'à 1 Giga-bit/seconde sur demande".

Le ministère indique, par ailleurs, que le programme de généralisation de la technologie de la fibre optique jusqu'au

domicile "se poursuit à travers la connexion de tous les foyers n'ayant pas encore accès à internet fixe, notamment dans les nouveaux quartiers et les pôles urbains".

Le programme de généralisation du FTTH se poursuit également à travers la modernisation du réseau d'accès en cuivre existant et la conversion progressive des abonnés du réseau

en cuivre ancien xDSL vers la technologie FTTH.

Le ministère rappelle que "l'avancée réalisée par l'Algérie dans l'adoption de cette technologie s'inscrit dans le cadre de l'augmentation continue du nombre total de foyers connectés au réseau internet fixe, qui est passé de 3,5 millions au début de l'année 2020 à 5,8 millions en octobre 2024".

SATELLITE La Chine récupère son premier satellite d'essai réutilisable et récupérable

L'Administration nationale de l'espace de Chine (China National Space Administration, CNSA) a annoncé que la Chine avait récupéré avec succès son premier satellite d'essai réutilisable et récupérable, le Shijian-19, sur le site d'atterrissage de Dongfeng, dans la région autonome de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine, vendredi, à 10h39 (heure de Pékin).

Toutes les charges utiles récupérables dans des domaines tels que la sélection des plantes et des micro-organismes, le contrôle autonome, la validation de nouvelles technologies, les expériences scientifiques spatiales, ainsi que le bien-être social et l'innovation culturelle, ont été récupérées sans encombre, a indiqué la CNSA. Lancé le 27 septembre depuis le Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine, le Shijian-19 a réalisé un certain nombre de percées technologiques.

Les essais en vol ont permis de mettre au point des technologies clés telles que la réutilisabilité, la récupération sans dommage et la garantie de microgravité élevée, de vérifier les indicateurs techniques de la nouvelle génération de plates-formes d'essai spatiales réutilisables à hautes performances, ainsi que d'atteindre tous les résultats d'essai attendus.

Doté de niveaux élevés de microgravité et d'une bonne rapidité d'exécution, le Shijian-19 est une plate-forme d'essai spatiale efficace pour les niveaux de microgravité élevés, soutenant la recherche dans les domaines de la microgravité et de la science de la vie dans l'espace. Les chercheurs ont mené des expériences de sélection spatiale, de validation de nouvelles technologies et d'expériences scientifiques spatiales à l'aide du satellite réutilisable, afin de promouvoir le développement et l'application de nouvelles technologies spatiales. Le satellite a également transporté plusieurs charges utiles de coopération internationale, servant d'excellente plate-forme pour promouvoir la coopération internationale dans l'exploration et l'utilisation de l'espace.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DAÏRA DE BISKRA
COMMUNE DE BISKRA
DIRECTION DES FINANCES ET PATRIMOINES
SERVICE DES MARCHÉS PUBLIC

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRE ET L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ PUBLIC N° Fiscal: 096207019069519

Conformément l'article N° 49 et 56 du la loi n° 23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics,

Le président de l'apc de Biskra lance un avis d'annulation de l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°= 04-2023 publiée dans le journal الأنا وال DK NEWS le 12-07-2023 relative aux : réalisation l'éclairage public des cimetières à travers la commune de biskra cimetière chouhada - cimetière al-boukhari cimetière al-boukhari - cimetière al-azilat - cimetière al-alia - cimetière al-salhiyat - cimetière al-sawafil- cimetière al- mana-quee- cimetière bab al-fath - cimetière gedacha

et l'attribution Provisoire Du Marché public publiée dans le journal الأنا le 27-08-2023

attribuer à l'entreprise de travaux D'électricité CHEBAH NASSIM pour un montant : 38.487.456.00 DA, et un délai de 03 mois.

En raison du changement de qualité des lampes de l'énergie solaire aux LED.

Les soumissionnaire qui conteste l'annulation de la procédure dans le cadre d'un appel d'offres peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés compétente.

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis de l'annulation de la procédure, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 2416031817 du 13/10/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES
DE LA WILAYA DE BEJAIA

N° d'identification fiscale : 411 014 000 00 6080

Siège : Direction des Services Agricoles,
Nouvelle cité administrative, Rue frères TABEL, Béjaia 06 000
Tel: (034) 10.26.05- (034) 10.26.06 - Fax : (034) 10.26.12

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 04/DSA/2024

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services public, la Direction des services agricoles (DSA) de la Wilaya de Béjaia informe l'ensemble des entreprises ayant soumissionné à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/DSA/2024 du 05/09/2024, par voie de publication, relatif à la réalisation des travaux d'ouverture de pistes agricoles sur 10,48 Km à travers 3 communes de la Wilaya de Béjaia. A l'issue de l'opération d'évaluation des offres reçues, et conformément aux critères de choix, le marché concernant le projet de travaux d'ouverture de pistes agricoles sur 10.48 Km à travers la wilaya de Béjaia a été attribué provisoirement comme suit :

Intitulé du projet	Entreprise	Número d'identification fiscale	Note globale sur 70 points	Montant (DA) de l'offre en TTC après correction	Délai de réalisation	Observation
Réalisation de travaux d'ouverture de pistes agricoles sur 10.48 Km à travers 03 communes de la wilaya de Béjaia	Entreprise des grands travaux publics-hydrauliques BOUAROURI NACER	160194200367108	51	19.675.460,00 Da	6 MOIS	Offre qualifiée technique-ment et le moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services public, tout soumissionnaire qui souhaite prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de sa candidature est invité à se rapprocher de la DSA de Béjaia, au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP, ou dans les quotidiens nationaux. Comme il peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Béjaia, dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP, ou dans les quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 2416031812 du 13/10/2024

HANDBALL - EXCELLENCE (MESSIEURS) MC ORAN Les joueurs sans licences à une semaine du début du championnat

L'équipe de handball du MC Oran (messieurs), qui enregistre son retour parmi l'élite après deux saisons passées en deuxième palier, n'a pas encore accompli les procédures administratives d'usage pour participer au championnat de l'Excellence dont le coup d'envoi sera donné le week-end prochain.

En cause, la non-tenue dans les délais fixés de l'assemblée générale électorale du club sportif amateur (CSA), qui gère la section handball, au titre du nouveau mandat olympique (2024-2028), a-t-on appris du staff technique des "Hamraoua".

Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire, il y a de cela près d'un mois, couronné par l'adoption des bilans moral et financier de l'ex-bureau exécutif que présidait Chamseddine Bense-nouci, l'assemblée électorale, qui devait suivre ce rendez-vous, a été reportée à deux reprises, selon la même source.

Cette situation donne des frayeurs aux joueurs du MCO, qui sont à leur sixième semaine de préparation, mais qui risquent tout simplement une saison blanche, après l'expiration des délais impartis pour leur enregistrement auprès de la Fédération algérienne de handball, s'en plaignent nombreux d'entre eux.

Déjà privés de la prime d'accession, les concernés commencent à réclamer leurs lettres de libération pour aller monnayer leurs talents ailleurs, a-t-on indiqué.

La direction de la jeunesse et des sports (DJS), interpellée par les joueurs eux-mêmes, a promis de prendre en charge ce dossier en début de la semaine prochaine. Elle entend d'ailleurs solliciter la FAHB pour reporter le match de la première journée de l'équipe, en attendant de remettre de l'ordre dans le CSA, a-t-on indiqué du côté de cette instance.

CYCLISME - COURSE NATIONALE "CADETS ET CADETTES" (1^{RE} ÉTAPE) Rouabah Mohamed et Nourhane Bechelaghem remportent le contre-la-montre

Les coureurs cyclistes Rouabah Mohamed de l'Union des fidèles du cyclisme de Blida (garçons) et Nourhane Bechelaghem du club Kounouz d'Oran (filles) ont remporté le contre-la-montre, comptant pour la première étape de la course nationale individuelle cadets-cadettes, disputée vendredi entre les communes de Tizi et Mascara.

Chez les garçons, la palme est revenue à Rouabah Mohamed de l'Union des fidèles du cyclisme Blida qui a dominé l'épreuve avec un chrono de 12min 25sec 22 c devant son coéquipier Allal Abdellah (12min 34sec 30c) et Mellak Mohamed Abderraouf de l'Olympic Madinat Baraki.

Chez les cadettes, c'est Nourhane Bechelaghem du club Kounouz d'Oran qui a remporté la première place avec un chrono de 15mn 44 sec 49c.

La seconde étape de la compétition (course sur route) se déroulera samedi sur une distance de 50 km en deux tours, dont le départ et l'arrivée auront lieu à Tizi.

Le vice-président de la Ligue de wilaya de cyclisme de Mascara, Fartous Abbas, a estimé que le niveau technique et physique des coureurs participant à cette compétition était "acceptable".

Cette compétition constitue une étape préparatoire importante pour l'élite nationale cadets filles et garçons, avant de prendre part au championnat arabe, prévu du 14 au 24 novembre dans la ville de Sulaimaniyah, en Irak.

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la Fédération algérienne de cyclisme en collaboration avec le club amateur de cyclisme "Noudjoum Abtal Ain-Fares" et la Ligue de wilaya de Mascara, regroupe une trentaine de jeunes cyclistes.

APS

SOUS LE THÈME "NUMÉRISATION DU SECTEUR : UN PARI STRATÉGIQUE" Le ministre de la Jeunesse et des Sports préside l'ouverture de l'année d'activités 2024-2025

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture de l'année d'activités 2024-2025, placée sous le thème "Numérisation du secteur: un pari stratégique".

Dans une allocution à cette occasion, le ministre a souligné la nécessité de "s'orienter vers la transformation numérique en exploitant dans les activités destinées aux jeunes" en vue d'"écouter leurs préoccupations et de connaître leurs innovations et leurs créations". Il a précisé que la numérisation du secteur "est un pari stratégique, et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la généralisation de la numérisation dans tous les domaines". Il a également mis l'accent sur l'importance de "généraliser l'utilisation de la numérisation dans tous les centres et établissements scientifiques et sportifs pour découvrir les



créations des jeunes", rappelant que le secteur avait déjà lancé plusieurs plateformes numériques pour encourager les jeunes et mettre en avant leurs diverses activités, et pour la gestion des camps d'été afin d'améliorer la qualité

des services offerts aux enfants du pays y compris les enfants de la communauté nationale établie à l'étranger. Le ministre a estimé que cette rencontre, qui s'est tenue en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité,

Fayçal Bentaleb a permis de "débattre des différents programmes liés aux activités annuelles et de les enrichir afin de développer les compétences des jeunes et de réaliser les objectifs de la transformation numérique".

Hammad : "l'Etat veille à répondre progressivement aux besoins de la jeunesse pour atteindre l'objectif escompté"

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a affirmé, jeudi à Alger, que l'Etat algérien veillait à "répondre progressivement aux besoins de la jeunesse algérienne à travers les différentes wilayas du pays pour réaliser les objectifs tracés". Répondant aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une plénière, M. Hammad a précisé que son secteur œuvre toujours pour assurer une exploitation optimale des infrastructures sportives, lutter contre la corruption et la violence, mais aussi pour les inscrire parmi les priorités des programmes de développement, eu égard à leur importance par rapport au mouvement associatif (...), l'Etat veillera à répondre aux besoins de la jeunesse progressivement pour atteindre l'objectif escompté.

Le ministre a souligné, dans le même contexte, que son secteur s'efforçait, à un rythme soutenu, de généraliser les différentes structures du secteur, notamment les piscines à l'ensemble des wilayas, étant largement revendiquées par la société, toutes catégories confondues.

M. Hammad a indiqué que "le secteur a connu au niveau de la wilaya de Médéa l'inscription de plusieurs projets de développement des piscines de proximité, entrées en service durant l'année en cours, outre, la levée du gel sur deux projets à Beni Slimane et à Chellal El Adhaoura en novembre 2022, qui sont en cours de réalisation".

Une piscine de proximité a également été inscrite au niveau la commune de Ain Boucif en 2024, en plus de l'inscription d'une étude d'un projet de réalisation d'une piscine de proximité à la commune de

Chahbounia, selon le ministre. A une autre question, M. Hammad a fait savoir que le secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya de Mila dispose d'un parc varié renfermant divers structures et installations sportives destinées aux jeunes, réparties sur 32 communes.

"Nos services, en concertation avec les autorités locales, ont décidé de suivre la politique du secteur en matière de réhabilitation des installations sportives réalisées, étant une priorité adaptée à la politique de rationalisation des dépenses et de préservation de l'argent public, de même qu'ils œuvrent à réaliser un rendement économique susceptible d'assurer le développement durable de la région", a indiqué le ministre.

Le secteur de la jeunesse et des sports a bénéficié au titre de l'année 2023 d'une étude pour la réhabilitation des stades "Belkacem Belaid" à Mila et celui du "11 décembre" à Chelghoum Laïd, à la faveur d'une autorisation d'engagement estimée à 15 millions de Dinars pour chacun, inscrites au programme sectoriel de l'exercice 2023.

A une question sur les infrastructures de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le ministre a affirmé que son secteur avait réussi à lever le gel sur les projets inscrits au titre de l'année 2023, à savoir les projets de réalisation et d'équipement de piscines au niveau des communes de Sidi Embarek, Bordj Ghedir, El Achir, et Mansourah, outre l'inscription d'une étude de réalisation d'autres piscines à travers certaines communes de la wilaya. Il était impossible, selon le ministre, d'inscrire d'autres piscines dans d'autres wilayas, faute de disponibilité du foncier destiné à l'investissement. Concernant la réalisation d'un cen-

tre de préparation pour les clubs sportifs à la commune de Hassi Ben Abdallah (W/Ouargla), M. Hammad a fait savoir que ce projet "avait été proposé et inscrit au nom de la Fédération algérienne de football (FAF), avant d'entamer les procédures de son inscription en lui consacrant une assiette foncière de 10 hectares conformément au procès-verbal de mai 2010 émis par la commission de wilaya ad-hoc.

Mais, poursuit-il, ce projet n'a pas vu le jour à cause de plusieurs raisons, dont les mutations économiques internationales ayant provoqué la crise pétrolière internationale, contraignant, ainsi, les autorités à prendre un ensemble de mesures d'austérité pour faire face à la baisse des prix du pétrole".

Le travail se poursuivra progressivement pour relancer ces projets qui seront répartis sur les différentes wilayas du pays notamment celles du Grand sud, affirme le ministre. Il a également évoqué le financement par les grandes entreprises nationales des clubs de football, précisant que "la majorité des entreprises nationales se focalisent dans leur politique sur le développement du sport, contribuant effectivement à soutenir le sport d'élite, du haut niveau et des clubs sportifs amateurs et professionnels". Par ailleurs, le ministre a fait observer que "le secteur ministériel n'est pas en mesure d'intervenir dans ces choix commerciaux, car notre rôle est limité selon les lois en vigueur à l'accompagnement de la Fédération et à l'élaboration du cahier des charges de professionnalisation des clubs de football adopté par la Confédération africaine, outre le contrôle de la gestion financière de ces clubs".

CAN - 2025 (QUALIFICATIONS/ GR. E - 3^E JOURNÉE)L'Algérie étrille le Togo (5-1)
et conforte sa 1^{ère} place

L'équipe nationale de football a étrillé son homologue togolaise 5-1 (mi-temps : 1-1), en match disputé jeudi soir au stade du 19-mai 1956 d'Annaba, pour le compte de la 3^{ème} journée (Gr. E) des qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025.



Fiche technique

Fiche technique du match Algérie - Togo 5-1 (mi-temps : 1-1), disputé jeudi soir au stade du 19-mai 1956 d'Annaba, pour le compte de la 3^{ème} journée (Gr. E) des qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025.

- Stade du 19-Mai 1956, temps clémente, pelouse en excellent état, public très nombreux

- Arbitrage de M. Boubou Traore (Mali) assisté de ses compatriotes Modibo Samake et Amadou Belly

Buts : Klidje (11') pour le Togo - Benrahma (29' et 54' s. pen.), Aouar (58'), Gouiri (86') et Amoura (90 + 4)

Les équipes :

Algérie : Guendouz - Mandi - Tougaï - Zerrouki - Mahrez (cap) (Amoura) - Aouar (Maza) - Bounedjah (Farsi) - Gouiri - Benrahma - Ait Nouri - Zorgane (Boudaoui) - Bensebaini.

Sélectionneur : Vladimir Petkovic

Togo : Gneni - Placca - Denkey - Narey - Amezour - Aholou - Romao - Karim - Klidje - Djene (cap) - Agbagnou.

Sélectionneur : Dare Nibombe.

En début de rencontre, les algériens peinaient à trouver leur marques, même si Aouar, irrégulièrement bloqué dans les 16 mètres, aurait pu bénéficier d'un penalty à la 4' et malgré le joli tir de Benrahma qui voit le cadre s'échapper (9').

Et c'est contre le cours du jeu que les Togolais parviendront à ouvrir le score par Thibault Klidj qui, bien servi par son capitaine Ortega Djene, profite d'un mauvais placement de Tougaï et d'une hésitation du keeper Alexis Guendouz pour loger le cuir dans les filets (11').

Une réalisation qui plongera le stade du 19-Mai dans la stupeur avant que Saïd Benrahma ne sonne la révolte en décochant une superbe frappe de 25 m qui ne laisse aucune chance au portier togolais (29').

Toutefois, bien que ragaillardis par cette égalisation, les algériens n'arrivent pas à développer ce football alléchant que le public annabi (qui joua parfaitement son rôle de 12e homme) attendait.

Le milieu de terrain, en particulier, semblait incapable de poser le jeu et d'alimenter les attaquants en ballons "exploitables", à l'image d'un Adem Zorgane, très travailleur mais maladroit, aussi bien dans la relance que dans les duels.

Heureusement pour les Fennecs, les choses changèrent du tout au tout dès la reprise grâce notamment à l'incorporation de Hicham Boudaoui en remplacement de Zorgane.

Et c'est en toute logique que les algériens trouveront à nouveau l'ouverture après une faute du gardien togolais sur Bounedjah (54') sanctionnée par un penalty que Saïd Benrahma transforme imparable-

ment, s'offrant un joli doublé, lui qui ne fut pas étincelant dans le jeu.

C'était, dès lors, parti pour une domination sans partage des protégés des Petkovic qui rateront un but tout fait à la 62', Baghdad Bounedjah n'ajustant pas son heading après que Gneni a relâché le ballon à la suite d'un tir de Mahrez.

Alexis Guendouz sera, c'est vrai, à la parade à la 57' à la suite d'un essai à ras du sol d'Aholou, mais la réaction algérienne est immédiate puisque Housseem Aouar parvient, calmement à inscrire le 3^e but en plaçant le cuir dans le petit filet intérieur, hors de portée de Gneni (68').

Après un nouveau raté de Bounedjah, peu en réussite, qui perd son duel avec le gardien (74') et après un superbe arrêt de Guendouz qui repousse un tir ultra-puissant de Klidje, le festival algérien se poursuit avec Amine Gouiri (entré à la place de Bounedjah), qui porte la marque à 4 à 1 après qu'Amoura (remplacement d'un bien décevant Mahrez) ait buté sur Gneni (86').

Dans les arrêts de jeu (90 + 4), Mohamed El Amine Amoura, à la réception d'un magnifique travail en triangle, œuvre du jeune Maza (qui fit son baptême de feu en EN), de Gouiri et de Farsi, marque le 5^e but et donne au score une dimension plus en rapport avec la domination des Fennecs.

Déclarations de sélectionneurs

Déclarations des sélectionneurs du Togo et l'Algérie recueillies par l'APS à l'issue match disputé jeudi soir au stade du 19-mai 1956 d'Annaba, pour le compte de la 3^{ème} journée (Gr. E) des qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025, remporté par les « Verts » sur le score de 5 buts à 1 :

-Vladimir Petkovic (Algérie) :

"Je suis très heureux d'avoir gagné ce match et je félicite mes joueurs. Nous avons bien commencé le match, nous avons commencé par bien gérer le jeu en première mi-temps, nous avons eu entre 12 et 13 tirs au but, mais la tâche est devenue difficile quand l'équipe togolaise a marqué son seul but".

"Si on parle de la défense de l'équipe algérienne en première mi-temps, nous avons commis beaucoup d'erreurs face à une équipe togolaise qui jouait avec beaucoup d'agressivité, mais nous nous en sommes rendu compte et nous avons bien géré la situation par la suite".

"En deuxième période, nous avons mieux performé et corrigé nos erreurs de la première mi-temps. Nous avons inscrit 5 buts, au final, et nous sommes fins prêts pour la manche retour, lundi prochain à Lomé".

-Dare Nibombe (Togo) :

"Nous avons encaissé cinq buts et c'est très regrettable. Nous avons assez bien joué la première mi-temps, mais nous avons eu du mal après la pause. Je ne comprends pas ce qui s'est passé en seconde période, nous avons manqué des ballons faciles et l'équipe algérienne a un grand groupe et de jeunes talents qui ne manquent pas les occasions qu'ils se procurent devant le but".

"Nous avons encore beaucoup de travail, surtout psychologique, à faire pour le match retour dans quelques jours et nous n'avons pas assez de temps pour préparer le prochain match, mais nous nous efforcerons de remédier aux lacunes malgré les nombreuses absences dans notre équipe".

QUALIFS-CAN-2025 (GR.E - 4^E JOURNÉE)

Jaouen Hadjam forfait pour blessure (FAF)

Le défenseur latéral de la sélection algérienne de football, Jaouen Hadjam, a déclaré forfait pour le rencontre face au Togo, prévue lundi au stade de Kégué à Lomé (17h00, heure algérienne) pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires (Gr.E) de la CAN 2025, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

"Arrivé en sélection légèrement blessé lundi dernier, Jaouen Hadjam, pas encore totalement rétabli, ne sera finalement pas du voyage au Togo ce samedi en prévision de la rencontre prévue face au pays hôte ce lundi au stade de Kégué, pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires de la CAN 2025.", a écrit la FAF sur son site.

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a décidé vendredi de libérer le joueur qui va rejoindre son club dès demain matin (samedi), a-t-on ajouté.

À l'issue de la 3^e journée des éliminatoires du groupe E, l'Algérie, large vainqueur jeudi soir face au Togo (5-1), au stade du 19-mai 1956 d'Annaba, occupe la première place avec un total de 9 points, devant la Guinée-équatoriale (4 pts). Le Togo suit à la 3^e place (2 pts), alors que le Libéria ferme la marche avec 1 point.

Lors de la 4^e journée prévue lundi, l'Algérie se rendra à Lomé pour défier le Togo, alors que le Libéria recevra la Guinée-équatoriale. Les deux matchs débiteront à 17h00 (heure algérienne).

Les deux premiers des 11 groupes des éliminatoires seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

CAN U20 (QUALIFICATIONS/ZONE UNAF)/AMICAL
L'Algérie et la Mauritanie se neutralisent (2-2)

L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) a fait match nul (2-2) face à la Mauritanie en amical mercredi soir au stade Mustapha Tchaker de Blida, en prévision du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) en Egypte (14-26 novembre), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF).

Rayan Jawad Kolli a ouvert la marque pour les Verts à la 28^e minute de jeu avec une belle frappe. Les Mauritanais ont ensuite égalisé à la 65^e minute, avant de prendre l'avantage à un quart d'heure de la fin de match. Les Algériens ont finalement obtenu un penalty dans la dernière minute de la partie, transformé par Kohili (90'). Les deux sélections se retrouveront pour un deuxième test amical

ce dimanche, toujours au stade Mustapha Tchaker de Blida. Pour ces deux matchs, le sélectionneur national a fait appel à 26 joueurs, dont 4 évoluant à l'étranger.

La sélection algérienne entamera le tournoi de l'UNAF, face à son homologue égyptienne, le dimanche 17 novembre, à Suez (Egypte), selon le tirage au sort du calendrier effectué mardi dernier.

L'équipe nationale sera opposée ensuite au Maroc, le mercredi 20 novembre, avant de défier la Tunisie, le samedi 23, puis la Libye, le 26 mardi du même mois.

Les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN, dont le pays organisateur n'a pas encore été désigné.

COUPE D'ALGÉRIE (DERNIER TOUR RÉGIONAL) L'USM Bel-Abbes bat le WA Tlemcen, mais priorité au championnat (entraîneur)

L'entraîneur de l'USM Bel-Abbes, Omar Belatoui, a indiqué que la priorité de son équipe demeure toujours l'accession en Ligue 2 de football, malgré sa qualification au prochain tour de la Coupe d'Algérie, vendredi, aux dépens du WA Tlemcen (2-1 a.p.) son concurrent principal en championnat d'Inter-régions.

"Je suis très heureux de cette qualification qui nous met davantage en confiance, surtout qu'elle a été acquise devant notre principal concurrent dans la course à l'accession en Ligue 2 qui demeure notre objectif suprême cette saison", a déclaré Belatoui à la presse à l'issue du match comptant pour le dernier tour régional de la Coupe d'Algérie (Ligue régionale d'Oran) joué au stade Habib-Bouakeul à Oran.

Malgré avoir été menés au score, les protégés de Belatoui, en poste depuis l'été dernier, ont réussi à remettre les pendules à l'heure avant de décrocher leur billet pour les 32es de finale lors des prolongations.

"Ma grande satisfaction réside dans le fait que mes joueurs ont réussi à garder le même rythme pendant les 120 minutes de la partie, ce qui démontre que nous sommes en train de réaliser du bon travail", a ajouté l'ancien défenseur international.

"Certes, on souhaite aller le plus loin possible dans cette compétition populaire, qui a déjà souri à deux reprises à l'USMBA, mais nous allons nous concentrer à nouveau, dès la reprise des entraînements, sur le championnat. La place de notre club n'est pas dans le troisième palier", a-t-il insisté.

Les gars de la "Mekerra" partagent la première position du groupe Ouest avec le WAT, et ce, après deux journées de championnat, ce qui traduit les ambitions des deux formations, qui évoluaient parmi l'élite il y a quelques saisons seulement, de redorer leur blason.

Pour Belatoui aussi, ce précieux succès en coupe d'Algérie devrait permettre à ses joueurs d'avoir "un ascendant psychologique" sur l'adversaire en prévision de la suite du parcours du championnat.

INTER-RÉGIONS (GR OUEST) WA TLEMCEN Fin de mission de l'entraîneur Djilali Lakhdari

La direction du WA Tlemcen a mis fin aux fonctions de son entraîneur Djilali Lakhdari, au lendemain de la défaite concédée face à l'USM Bel-Abbes (2-1 a.p.), vendredi au stade Habib-Bouakeul (Oran), dans le cadre du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie de football, a-t-on appris, auprès du club pensionnaire de l'Inter-régions.

Djilali Lakhdari, en poste depuis l'intersaison, a payé les frais de ses "changements ratés" ayant valu l'élimination aux "Zianides", qui menaient pourtant au score avant la fin du match, soulignant-on de même source.

Le WAT, qui compte dans son palmarès deux trophées de coupe d'Algérie (1998 et 2002), avait atteint les quarts de finale de l'édition précédente de cette épreuve populaire, avant qu'il ne soit éliminé par le MC Alger, le futur finaliste malheureux de la compétition. En championnat, les Bleu et Blanc, qui étaient à leur première saison en Inter-régions, avaient terminé à la troisième place sous la houlette de leur ex-entraîneur l'ancien défenseur international, Kheireddine Kheris, dont le contrat n'a pas été renouvelé l'été dernier.

Le "Widad", qui a rétrogradé de la Ligue 1 jusqu'au championnat inter-régions en l'espace de deux saisons (entre 2021 et 2023), occupe la première place de son groupe en compagnie de l'USM Bel-Abbes, et ce, après deux journées de compétition.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (4^E JOURNÉE) L'O. Akbou reprend les commandes, le MCA nouveau dauphin

L'Olympique Akbou, vainqueur vendredi en déplacement face au Paradou AC (3-1), a repris provisoirement le fauteuil de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que le MC Alger s'est hissé à la deuxième place de dauphin en battant le MC Oran (1-0), en ouverture de la 4e journée, devant se poursuivre samedi.

Véritable surprise de ce début de saison, la formation d'Akbou, l'un des deux nouveaux promus, a de nouveau forcé l'admiration en allant s'imposer à Alger face au Paradou AC (3-1). Les joueurs de l'entraîneur tunisien Moez Bouakaz alignent un deuxième succès de rang, après celui décroché le week-end dernier à domicile face à la JS Saoura (2-1). La nouvelle recrue Ali Harroune (ex-ES Ben Aknoun), auteur d'un but face au PAC, a rejoint l'attaquant du Paradou AC Adil Boulbina en tête du classement des buteurs avec 3 buts chacun. En revanche, rien ne va plus chez le PAC qui concède sa deuxième défaite de suite, après celle à la maison face à la JS Kabylie (0-3). Le coach tunisien Radhi Jaïdi devrait impérativement revoir son organisation défensive, qui a concédé six buts en deux matchs. Le MC Alger n'a pas raté l'occasion de confirmer ses ambitions de conserver son titre, en



battant le MC Oran au stade Nelson-Mandela de Baraki. Auteur d'un nul à Constantine face au CSC (1-1), le "Doyen" a sué avant de trouver la faille, en seconde période grâce à Naïdji (66e). De son côté, le MCO, dirigé sur le banc par le nouvel entraîneur malien Eric Chelle, enchaîne un troisième match sans victoire, et reste scotché dans le ventre mou du tableau. Au

stade du 20-août 1955 de Béchar, la JS Saoura a signé son premier succès de la saison, en venant à bout de l'ES Sétif (3-2), dans un match à rebondissements. Les gars de Béchar s'en sont remis à leur attaquant Bentaleb, qui a délivré les siens en fin de match (86e). L'Entente concède, par contre, son premier revers depuis le début du nouvel exercice. Cette 4e journée se

poursuivra samedi avec trois matchs au menu, dont l'affiche entre la JS Kabylie (3e, 6 pts) et le CS Constantine (12e, 3 pts). Deux matchs sont reportés à une date ultérieure : ES Mostaganem - USM Alger et ASO Chlef - USM Khenchela, en raison de la présence de trois internationaux au sein des effectifs de l'USMA et de l'ASO, selon les règlements en vigueur.

LIGUE 2 AMATEUR (4^E JOURNÉE) L'ES Ben Aknoun seule aux commandes

L'Etoile de Ben Aknoun s'est emparée du leadership du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement à Chlef, où elle a dominé le MCB Oued Sly (1-3), vendredi pour le compte de la quatrième journée, ayant vu le GC Mascara concéder une défaite surprise à domicile contre l'US Béchar Djedid (1-2).

Décidés à réussir un bon résultat, les Algérois sont bien rentrés dans ce match et ont été les premiers à trouver le chemin des filets, avant de défendre jolusement leur petit avantage.

Même lorsque le MCBOS a essayé de réagir, la réponse de l'Etoile a été quasi immédiate, comme ce fut le cas avec le troisième but, inscrit à la 90' +3, soit une minute seulement après la réduction du score par les locaux.

L'ESBA est donc seul nouveau leader du groupe Centre-Ouest, avec 10 points, au moment où l'USBD s'est hissée à la deuxième place du classement général, avec sept points grâce à son succès hors

de ses bases. Un classement qu'elle partage avec le WA Mostaganem, qui a frappé un grand coup ce week-end, en dominant l'ancien co-leader, la JSM Tiaret, sur le score d'un but à zéro.

Autre bonne performance réalisée ce vendredi, la victoire en déplacement du RC Kouba, qui est allé s'imposer (1-2) chez la lanterne rouge, le SC Mecheria. Il s'agit du premier succès de la saison pour les Vert et Blanc, qui avaient concédé une défaite et deux nuls à domicile lors des trois premières journées, alors que de son côté, le SCM n'a pas réussi à engranger le moindre point après quatre journées.

Les duels SKAF Khemis Miliana - ESM Koléa et CR Temouchent - MC Saïda n'ont pas connus de vainqueurs avec des scores vierges (0-0). Une issue qui arrange beaucoup plus les affaires des clubs visiteurs, surtout qu'ils étaient en difficulté en ce début de saison.

En effet, avant cette quatrième journée, l'ESMK et le MCS flirtaient dangereusement avec la zone rouge et ces bons nuls ramenés de l'exté-

rieur leur permettent de sortir un peu la tête de l'eau et d'entrevoir la suite du parcours sous de meilleurs auspices. Le match JS El Biar - RC Arbaâ, initialement prévu ce vendredi, a été décalé au dimanche 13 octobre (15h00) au stade du ter-Novembre 1954 de Mohammadia, alors que le duel NAHD - ASMO a été reporté au 5 novembre prochain.

Les péripéties de cette quatrième journée de Ligue 2 se poursuivront samedi, avec le déroulement des matchs du Groupe Centre-Est, avec en tête d'affiche le chaud duel MO Constantine - MB Rouissat, entre le leader (9 pts) qui se déplace chez son Dauphin (7 pts). A suivre également les chauds duels USM El Harrach - JSB Menaël et US Chaouia - AS Khroub, entre anciens pensionnaires de l'élite et qui devraient proposer eux aussi du beau jeu, qui vaudra probablement le détour. Tous les matchs du Groupe Centre-Est débiteront à 15h00, et en présence du public, sauf à Chelghoum Laïd, où le duel HBCL - CAB est prévu à huis clos, en raison de la sanction qui pèse sur le club hôte.

AGENTS DE JOUEURS FIFA L'examen aura lieu le 20 novembre prochain (FAF)

La quatrième session de l'examen des agents de joueurs FIFA se tiendra le mercredi 20 novembre 2024, a annoncé samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

L'instance fédérale précise que seuls les candidats ayant respecté l'échéance du 4 octobre 2024 pour l'inscription

sur la plateforme officielle de la FIFA (agents.fifa.com) seront admis à participer.

Les candidats doivent s'acquitter des droits d'examen d'un montant de 70.000 DA, à verser au compte bancaire de la FAF. Les informations bancaires sont disponibles sur la plateforme

d'inscription des agents de joueurs de la FIFA. La date limite de versement des frais d'examen est fixée au jeudi 9 novembre 2024, informe la même source.

Tout candidat absent le jour de l'examen, malgré le paiement des frais, devra attendre la prochaine session d'examen

pour se présenter de nouveau. Par ailleurs, la FIFA et la FAF se réservent le droit de ne pas valider le dossier d'un candidat en cas de violation des règlements relatifs aux agents de joueurs édictés par les deux instances, conclut le communiqué de la FAF publié sur son site officiel.

**MAN CITY
VIANA, C'EST CONFIRMÉ**

C'était attendu, c'est désormais officiel : Hugo Viana remplacera Txiki Begiristain en tant que directeur du football de Manchester City au terme de la saison, a annoncé le club mancunien ce samedi. Avant le départ du second cité au lendemain de la Coupe du monde des clubs, les deux hommes travailleront "en collaboration pendant plusieurs mois", peut-on lire dans le communiqué. A priori, le premier cité devrait donc rapidement abandonner ses fonctions au sein du Sporting Portugal, où il occupe le même poste.

**BARCELONE
ARAUJO, UN
RETOUR DES
NOVEMBRE ?**

Blessé aux ischio-jambiers avec l'Uruguay lors de la Copa America cet été puis opéré dans la foulée, Ronald Araujo (25 ans) pourrait effectuer son retour avec le FC Barcelone plus vite que prévu, selon Sport. Annoncé disponible en décembre, le défenseur central pourrait finalement être prêt au sortir de la prochaine trêve internationale, en novembre. "Je vais revenir comme un taureau. Je progresse très bien et cela me rend heureux. Cela n'a pas été facile, mais j'ai beaucoup appris, physiquement et mentalement. La récupération se passe bien. Je suis très heureux, le club est surpris de mon évolution", se réjouissait récemment le joueur sous contrat jusqu'en 2026. Une bonne nouvelle pour le Barça et son entraîneur Hansi Flick.

**LES CONSEILS
D'INIESTA POUR
YAMAL**

Malgré son jeune âge, Lamine Yamal (17 ans, 9 matchs et 4 buts en Liga cette saison) fait déjà partie des meilleurs joueurs du monde. Pour espérer devenir l'un des plus grands de l'histoire du ballon rond, l'aillier du FC Barcelone et de l'Espagne devra chaque année en faire davantage, lui conseille le néo-retraité Andrés Iniesta. "Il me semble qu'il a un talent hors du commun. À 17 ans, il a fait des choses très importantes et au-dessus de la normale. Maintenant, il s'agit de s'occuper de lui et de tout contrôler pour qu'il continue à évoluer et à grandir. Il est très jeune et, chaque année, il faudra qu'il monte en puissance pour maintenir cette progression", a déclaré l'ancien milieu de terrain blaugrana lors d'une interview accordée à Sport.

**REAL MADRID
ALABA, PAS
AVANT 2025 ?**

Victime d'une rupture du ligament croisé - avec ménisque touché - le 18 décembre 2023, David Alaba (32 ans) n'a plus joué avec le Real Madrid depuis. L'entraîneur merengue Carlo Ancelotti espérait dans un premier temps récupérer son défenseur central au mois de novembre, mais il va devoir patienter davantage.

Selon les informations du journal AS, l'international autrichien ne récupère pas aussi vite que prévu, son genou n'étant "pas encore adapté aux torsions et rotations qu'exige le football de haut niveau". Mais, malgré l'hécatombe au sein de l'arrière-garde madrilène, le staff médical ne veut pas précipiter le retour de l'ancien joueur du Bayern Munich, qu'on ne devrait pas revoir sur les pelouses avant 2025.

**ENDRICK
N'EXCLUT PAS
UN PRÊT**

Barré par la concurrence, le jeune Endrick (18 ans, 7 apparitions et 1 but en Liga cette saison) n'a débuté qu'une seule rencontre avec le Real Madrid toutes compétitions confondues. La situation de la recrue est encore incertaine. Mais d'après le quotidien AA, contrairement à son coéquipier Arda Güler, l'attaquant brésilien n'exclurait pas un départ en prêt si son temps de jeu freinait sa progression. Au vu de ses premières apparitions, l'ancien crack de Palmeiras n'aurait aucun mal à trouver un club.

**DORTMUND
KLOPP CRITIQUÉ
PAR UN ANCIEN**

Nommé directeur du football mondial chez Red Bull, Jürgen Klopp a été fortement critiqué en Allemagne pour son étonnant choix de carrière. Nombreux sont ceux qui reprochent à l'ancien entraîneur de Liverpool de s'être "vendu" à la firme autrichienne, symbole de la multipropriété dans le football. À l'image de son ancien joueur au Borussia Dortmund, Kevin Grosskreutz.

"Quand je me suis réveillé, j'ai cru à un cauchemar, puis j'ai espéré que ce soit une fake news. Mais c'est devenu officiel... C'était un choc, c'était triste. Je ne réalise toujours pas, a confié l'ancien latéral droit à Bild. En tant que fan, je ne veux plus le voir devant le Mur Jaune. Quand on se verra, je lui dirai personnellement que son choix, selon moi, c'est de la merde. Mais il restera toujours l'un de mes amis, malgré ça. Il sera toujours le bienvenu à la maison."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -
Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

CONSEIL DE SÉCURITÉ M. Bendjama plaide pour un cessez-le-feu "immédiat" à Ghaza et au Liban

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama a plaidé, jeudi soir, pour un cessez-le feu "immédiat" à Ghaza et au Liban, soulignant la nécessité de mettre en œuvre la résolution 1701 du Conseil de sécurité.

"La première étape pour parvenir à un calme global dans la région est un cessez-le-feu immédiat à Ghaza et au Liban", a-t-il déclaré devant les membres du Conseil de sécurité, réunis pour débattre de la situation au Liban.

Il a réaffirmé, à ce titre, que l'Algérie considère que "la seule voie pour assurer la stabilité au Liban et la paix dans la région est la mise en œuvre intégrale et immédiate de la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU".

Cela, a-t-il poursuivi, "comprend le déploiement de l'armée libanaise sur tout le territoire libanais à l'intérieur des frontières internationalement reconnues" et "le retrait complet" des forces sionistes des terres libanaises.

Rappelant que l'Algérie a déjà averti que les actions militaires de la puissance occupante sioniste ne se limiteront pas à Ghaza et à la Cisjordanie, M. Bendjama a affirmé, une nouvelle fois, que "l'agression ne s'arrêtera pas au Liban".

Selon l'ambassadeur Amar Bendjama, "la menace réelle et persistante pour le Moyen-Orient est et restera l'occupation continue des terres arabes, en Palestine, au Liban et en Syrie", par les forces sionistes.

Il a estimé, à ce titre, que "ne pas s'attaquer à cette cause profonde et se concentrer unique-



ment sur les symptômes ne fera que garantir que la tragédie se répétera".

"L'occupation doit cesser maintenant avant que nous ne soyons à nouveau confrontés à une catastrophe irréversible", a-t-il plaidé.

Soulignant "la détérioration alarmante" de la situation au Liban et "l'escalade dangereuse" qui met gravement en danger la vie des civils et des soldats de la paix de l'ONU, l'ambassadeur Bendjama a mis en garde contre la passivité du Conseil de sécurité.

"La persistance de cette invasion et la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban sans réaction sérieuse du Conseil de Sécurité", ne fe-

ront qu'enhardir l'entité sioniste et encourager davantage de "violations du droit international et une instabilité plus grande encore dans toute la région", a-t-il souligné.

Il a ajouté que tant que "l'entité sioniste continue de bénéficier de l'impunité de la part du Conseil, elle perpétuera le cycle de la violence, en employant les mêmes tactiques flagrantes de destruction massive et en ciblant des vies civiles innocentes".

S'il s'est interrogé, à ce titre, "quand ce Conseil assumera-t-il ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales ? Quand ce Conseil imposera-t-il des sanctions" aux autorités sionistes pour "les atrocités et les

violations qu'elles commettent ?

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a déploré le comportement de l'armée d'occupation sioniste au Liban, laquelle "fait fi de toutes les restrictions légales, considérant le ciel, la mer et les terres du pays comme un champ libre pour son agression".

"Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 1,2 million de personnes ont été déplacées à l'intérieur du Liban, et des centaines de milliers d'autres ont été forcées de se réfugier en Syrie voisine. Des milliers d'autres personnes ont été tuées ou blessées, et les infrastructures du Liban sont en ruines", a-t-il déploré, réitérant la solidarité et le soutien de l'Algérie au Liban face à cette "agression barbare".

L'ambassadeur Bendjama a salué, à l'occasion, "le rôle central" de la FINUL dans la sauvegarde de la stabilité régionale, exprimant sa "profonde préoccupation" face à l'établissement, par les forces d'occupation sionistes, d'une zone de rassemblement adjacente à la position de la FINUL, dans la ville de Maroun al-Ras.

"Et nous condamnons" les forces sionistes pour avoir tiré sur trois positions utilisées par la FINUL, blessant deux de nos soldats de la paix, a-t-il ajouté.

ONU - QUATRIÈME COMMISSION Des membres de l'APN prennent part à une conférence-débat sur la cause sahraouie

Des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont pris part à une conférence-débat à New York sur la cause sahraouie, organisé par l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental (AIJUWS), en marge de leur participation aux travaux de la Quatrième Commission des Nations unies, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation.

Lors de cette conférence, à laquelle ont assisté les députés de l'APN MM. Miloud Tsouh, Mohamed Ouakli et Hichem Benhaddad, ainsi que des militants, des politiciens et des responsables issus du Sahara occidental, des Etats-Unis, de l'Espagne, du Portugal, de la Belgique, de la Colombie et d'autres pays, l'accent a été mis sur la situation des Sahraouis dans les territoires occupés en raison de la répression marocaine.

Les participants ont également évoqué la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) invalidant les accords commerciaux entre le Maroc et l'Union européenne (UE) en faveur de la cause sahraouie, outre la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des résolutions des Nations unies pour permettre au peuple sahraoui de recouvrer sa liberté.

La conférence a été marquée par des communications présentées par le représentant du Front Polisario aux Nations unies et coordonnateur avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Sidi Mohamed Amar, de la présidente de l'AIJUWS, Ines Miranda Navarro, du président du groupe parlementaire d'amitié Colombie-Sahara occidental, Alejandro Toro, de l'ancienne ambassadrice portugaise Ana Maria Rosa Gomez et du professeur universitaire Smail Debach.

Les intervenants ont mis l'accent sur la si-

tuation déplorable du peuple sahraoui dans les territoires sahraouis occupés, à cause de la répression marocaine qui s'intensifie de jour en jour.

Ils ont également dénoncé le refus par le régime marocain de toutes les tentatives menées par des associations et organisations de défense des droits de l'homme pour se rendre dans les territoires occupés, et s'enquérir de la situation des droits de l'Homme. Les conférenciers ont évoqué, dans ce contexte, les "dépassements du Maroc qui transgresse toutes les lois et résolutions onusiennes par des méthodes viles, en achetant des consciences et en invitant certains pays à ouvrir des représentations diplomatiques fictives sur les territoires occupés, tout en concluant des partenariats et des accords illégaux". Ils ont salué, à cet égard, la décision de la Cour de justice de l'Union européenne

(CJUE) invalidant les accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'Union européenne, y voyant une victoire pour la cause sahraouie.

Dans leurs interventions, les participants ont souligné la nécessité de mobiliser le soutien de tous les pays du monde en faveur de la cause sahraouie et de se servir des tribunes locales, régionales et internationales pour faire connaître la souffrance de ce peuple, dénoncer les pratiques de l'occupation marocaine et appeler à l'accélération de la mise en œuvre des résolutions onusiennes afin de permettre au peuple sahraoui de recouvrer sa liberté et son indépendance.

Les travaux de la quatrième commission des Nations Unies chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, se poursuivent au siège de l'ONU à New York jusqu'au 14 octobre courant.

L'UNION INTERPARLEMENTAIRE L'Algérie prend part à la 149^e session de l'UIP à Genève (communiqué)

Une délégation des deux chambres du Parlement, conduite par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, prendra part, du 13 au 17 octobre, aux travaux de la 149^e session de l'Union interparlementaire (UIP) et réunions connexes, prévus à Genève (Suisse), indique vendredi un communiqué de l'APN.

La délégation parlementaire algérienne est composée du vice-président de l'APN et membre du bureau du Groupe consultatif de haut niveau de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent de l'UIP, M. Monder Bouden, de la première vice-présidente du forum des femmes parlementaires et mem-

bre du bureau de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme de l'UIP, Farida Ilimi, et du président de la Commission des Transports et des Télécommunications à l'APN et membre du bureau du forum des jeunes parlementaires et du bureau de la Commission permanente de la sécurité et de la paix internationales de l'UIP, Mohamed Anouar Bouchouit.

Le Conseil de la nation sera représenté au sein de cette délégation par son vice-président et vice-président du Comité exécutif de l'UIP, Ahmed Kherchi, et les sénateurs Fouzia Benbadis, Abderrahmane Guenchouba et Kamel Khelifati.

COLLOQUE DES SÉNATS D'AFRIQUE Goudjil : "l'élargissement des prérogatives du Conseil de la nation lui a permis d'accomplir parfaitement ses missions"

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a affirmé lors du Colloque des Sénats d'Afrique qui se tient à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), que l'élargissement des prérogatives du Conseil de la nation et la promotion de son statut en tant qu'"institution clé" dans la gestion des affaires du pays dans la Constitution de 2020, lui a permis d'exercer pleinement sa mission législative et de contrôle depuis sa création, a indiqué vendredi un communiqué de cette institution législative.

Dans une allocution prononcée en son nom par le sénateur Mouloud M'harek Flouti, lors d'une session de débat consacrée au thème "Fonctions et missions des Sénats", M. Goudjil a présenté l'expérience de l'Algérie dans le système bicaméral qu'elle a adopté depuis un quart de siècle et consacré dans la Constitution comme "article intangible", stipulant que le pouvoir législatif est exercé par un parlement composé de deux chambres : l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la nation.

Il a expliqué que ce changement dans la structure du système parlementaire algérien avait fait l'objet d'une "évolution permanente de sa composition et de ses fonctions, visant à renforcer la démocratie participative et à garantir une plus grande stabilité et un meilleur équilibre", soulignant la "particularité de l'expérience algérienne en matière de bicamérisme qui est dictée par la nature des motifs ayant encouragé le choix de cette voie démocratique judicieuse et la révision de l'édifice institutionnel de l'Etat".

Pour M. Goudjil, la création du Conseil de la nation "a constitué un événement national majeur", "annonciateur d'une nouvelle étape en phase avec l'inévitabilité du changement et la nécessité de remédier aux lacunes, afin de protéger les institutions de l'Etat et son système républicain, et de consacrer la démocratie participative", ainsi que d'"améliorer la performance parlementaire et d'élargir la représentation du peuple au sein de l'institution législative et de contrôle". M. Goudjil a également évoqué la composante, les missions, et les prérogatives de la Haute chambre du Parlement ainsi que les mécanismes de son fonctionnement dans le cadre d'une relation de "complémentarité avec l'APN, outre la coopération et la coordination avec le Gouvernement".

Dans ce sillage, le président du Conseil de la nation a estimé que le bicamérisme avait contribué à la maturité de l'expérience démocratique en Algérie, et consacré dans la Constitution de 2020 initiée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, étant "le système le plus démocratique et le plus répandu parmi les systèmes constitutionnels du monde". L'élargissement des prérogatives du Conseil de la nation et la promotion de son statut "en tant qu'institution clé" dans la gestion des affaires du pays, lui a permis d'"accomplir parfaitement ses missions législative et de contrôle depuis sa création", a expliqué M. Goudjil, rappelant que le Conseil de la nation est "capable de s'adapter aux mutations induites par le processus d'édification de l'Algérie nouvelle". Et d'ajouter dans ce sens que "le bilan des activités de cette institution prouve qu'elle est l'autre face de la volonté populaire et un outil constitutionnel pour la démocratie qui favorise le renforcement de l'institution de contrôle parlementaire". Le Conseil "a œuvré, à travers la diplomatie parlementaire, à défendre sans cesse les intérêts de l'Afrique et son droit au développement, à la paix, à la stabilité et à l'indépendance décisionnelle, en luttant et en appelant à la décolonisation du continent". Dans le même contexte, M. Goudjil s'est dit satisfait de voir "le bicamérisme s'étendre parmi les pays africains", appelant à "son renforcement et à l'élargissement de la représentation populaire dans leurs parlements en opérant les réformes requises pour répartir les responsabilités entre les institutions et relever les défis grâce à la conjugaison des efforts des Africains".